

PLAGES BELGES

LES PÊCHEURS FLAMANDS

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction pour tous pays, sans exception, Suède et Norwège compris.

Ce volume a été déposé au Ministère de l'Intérieur, section de la librairie, en juin 1898.

OUVRAGES ILLUSTRÉS

TEXTE ET DESSINS DU MÊME AUTEUR :

Exposition rétrospective de Nancy. — **Impressions et Souvenirs**, in-8°. Nancy, Crépin-Leblond, 1875. (*Épuisé.*)

Monographie de la Cathédrale de Nancy, in-4° jésus, 420 p. — 1882, Nancy, Berger-Levrault.

La Lorraine illustrée, en collaboration avec LORÉDAN LARCHEY, André THEURIET, L. JOUVE, et le Dr LIÉTARD, 1 vol., in-4° jésus, 1886. Nancy, Berger-Levrault.

Manuel du brancardier (illustrations, 92 dessins), pour la *Société de secours aux blessés*, texte par le Dr GROSS, 1 vol., in-8°, publié chez Berger-Levrault, édité à Paris, chez Alcan, 1884.

Baccarat, ses écoles, ses institutions, in-8°. Nancy, Crépin-Leblond, 1878. (*Épuisé.*)

Les Cristalleries de Baccarat pendant la guerre, 1 vol., in-8°. Nancy, Crépin-Leblond, 1878. (*Epuisé.*)

Les Plages belges, 1° *Les Pécheurs flamands*, 1 vol., ill., in-8° raisin, 45 gravures, fac-simile.

2° (en préparation) *De Dunkerque à Ostende*, 1 vol., ill., in-8° raisin.

3° — *D'Ostende à Blankenberghe* 1 vol., ill., in-8° raisin.

4° — *De Blankenberghe à Heyst et à la Hollande, par les dunes*, 1 vol., ill., in-8° raisin.

ED. AUGUIN

PLAGES BELGES

I. — LES PÊCHEURS FLAMANDS

ÉDITION ILLUSTRÉE

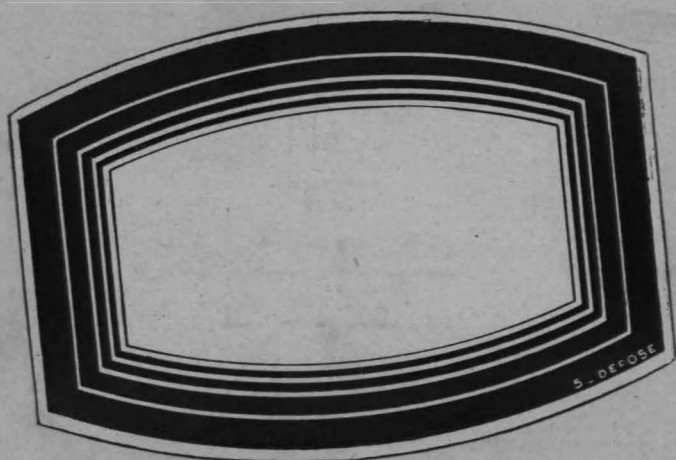
DE QUARANTE-CINQ GRAVURES EN FAC-SIMILE
SUR LES DESSINS ORIGINAUX DE L'AUTEUR



PARIS

LIBRAIRIE H. LE SOUDIER

174, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 174



LES PÊCHEURS BELGES



L'arrivée du poisson.

Michelet a écrit : « Les populations
« normandes, de moins en moins aiment
« la mer. Beaucoup tournent, désor-
« mais, le dos à la côte et regardent vers
« l'intérieur. Le descendant de celui
« qui, jadis, lança le harpon se résigne
« au métier de femme, devient un coton-
« nier blême de Montville ou de Bol-
« bec. »

Michelet connaissait à fond les Normands français. A ceux-là, s'applique justement sa critique ; mais point aux pêcheurs belges, — qui sont aussi des Normands.

Le caractère typique du pêcheur belge, c'est la perpétuité de ses mœurs, de ses institutions, sa fidélité à la mer.

De Dunkerque à Katzand, on naît et on reste pêcheur, on ne le devient pas.

C'est plus qu'une distraction, c'est un repos véritable de pénétrer dans l'intimité de ces familles primitives ; de dégager de l'inconnu ce que l'on pourrait appeler la formule du pêcheur flamand, telle que je la conçois, sans indulgence, comme sans parti pris.

Il m'a semblé qu'une simple étude de ses mœurs comporterait quelques notes rapides et quelques croquis originaux où je consignerais mes impressions sur la physionomie des plages belges.

ROUTINE ET PROGRÈS



Petite barque de Blankenberghe.

Sur tout le littoral belge, le groupement des pêcheurs flamands peut se diviser ainsi : A Ostende, trois cents chaloupes ; à Blankenberghe, cinquante ; à Heyst, quarante. En y comprenant la Panne, Coxyde et quelques autres points de la côte, la population belge qui vit du produit de la mer comprend à peu près trois mille pêcheurs ; soit, pour le total de leurs

familles, un chiffre de neuf mille âmes environ.

Je décrirai plus tard, au passage, les quelques industries spéciales qui se sont cantonnées dans des villages particuliers comme la Panne et Coxyde. Je ne veux noter ici que les généralités qui s'appliquent à l'équipage des chaloupes de pêche.

A Ostende, la population maritime est forcément plus mêlée, la pêche admettant le concours de nombreux étrangers. Il n'en est pas de même à Blankenberghe et à Heyst, où les pêcheurs, tous de race flamande, ont des mœurs identiques, à quelques légères différences près.

Dans ces deux villes surtout, ils forment une sorte de caste autochtone. La solidarité est rendue plus étroite entre eux par la perpétuité des mariages entre les mêmes familles. Les Bruyne, les Catoor, les Van Dierendonck, les Popelia, les Regort, les Derycker, les Sawels, les Gezelle forment autant

de dynasties qui, depuis quatre siècles, dans ces parages, restent maîtresses de la mer.

Les alliances de cousins germains sont nombreuses. L'identité fréquente de noms entre fiancés explique l'emploi presque-obligé des surnoms. Ceux que nous avons cités plus haut se trouvent inscrits déjà — si nous en croyons M. Bardin — sur les registres de pêche de Blankenberghe du xvi^e et du xvii^e siècle. Il faut, pour retrouver les racines de ces arbres généalogiques, remonter au xii^e et xiii^e siècles, époque où de hardis marins vinrent demander aux villes du littoral flamand des franchises et des libertés de pêche garanties par les avantages du droit de cité.

C'est à cette date que remonte le développement de leur corporation, l'institution de leurs importantes coutumes ; je citerai, notamment, la reconnaissance des pouvoirs attribués à leurs doyens et à leurs syndics, élus à la majorité des suffrages pour régler les différends soit entre patrons et armateurs, soit entre équipages et patrons. Chacune de ces prérogatives était jadis garantie par un règlement dont l'esprit a survécu parfois aux institutions elles-mêmes. Les corporations n'existent plus, en droit, là où, en fait, on élit encore des dignitaires. Au fond, cette puissance latente de la perpétuité prouve, comme dans les mouvements acquis, l'importance de la force initiale qui l'a créée.

Comment ces coutumes d'un autre âge s'accordent-elles encore de nos jours et restent-elles en harmonie avec les règlements de la marine belge ? C'est un problème dont la solution repose sur la conception de la liberté telle qu'elle est pratiquée en Belgique, pays de monarchie tempérée. L'administration, s'inspirant des mêmes principes que l'autorité royale, témoigne d'un grand respect pour les antiques habitudes locales ; les populations, même lorsqu'elles défendent leurs traditions avec une sorte de piété jalouse, ne cherchent jamais dans leurs succès la satisfaction de tenir le pouvoir en échec.

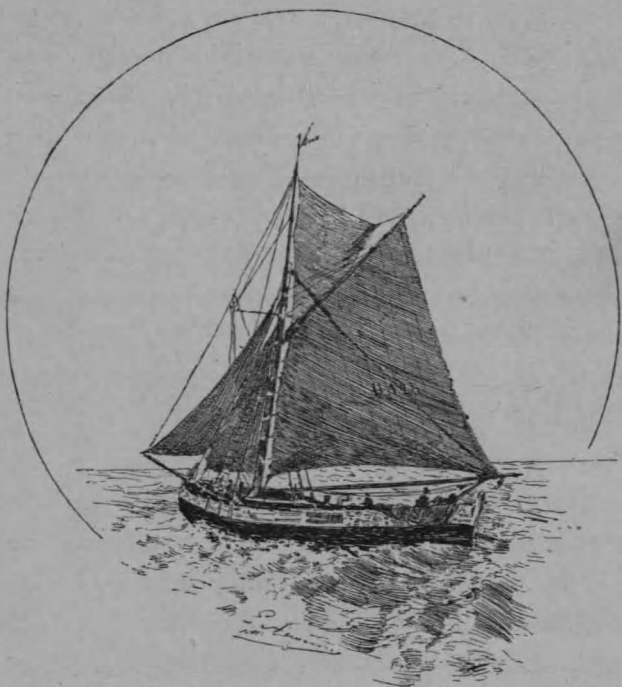
Pour prendre exemple dans cette corporation, le maintien des fonctions de doyen sert à la fois les intérêts de l'État et ceux des pêcheurs. Aussi bien, pourquoi leur refuserait-on une si juste satisfaction ? Cette juridiction, d'un caractère plutôt paternel, est presque toujours contenue dans les limites d'une police intérieure où l'État n'a point à s'ingérer. Tolérance d'un côté ; prudence et respect de l'autre ; peu de conflits en somme, les fonctionnaires n'agissant que lentement, avec circonspection, pour faire disparaître peu à peu ce qui, dans les habitudes locales, peut être considéré comme des abus datant de deux siècles.

TRADITIONS ET RÈGLEMENTS

DE Marie-Thérèse datent les derniers règlements de pêche des côtes flamandes. C'est au XVIII^e siècle que les syndics posèrent en termes précis et firent agréer par la souveraine des Pays-Bas les antiques principes de leur association. On y trouve, comme le remarque justement un écrivain spécial, la clef de bien des préjugés, de bien des abus séculaires, mais aussi le secret de cette cohésion vivace entre pêcheurs, qui leur a fait traverser les siècles en laissant à leurs fils des traditions immuables de courage et de probité. Nous n'en voulons distraire que quelques articles, ceux-là même qui donnent le plus spécifiquement l'esprit de leur constitution corporative.

L'article 9 de leurs statuts interdisait d'admettre dans la corporation des pêcheurs « quiconque n'appartenait pas à « la religion catholique romaine et n'était pas d'une conduite « irréprochable. » Même interdiction, stipulée par l'article 10, concernait les matelots admis par les patrons.

L'article 14 défendait de pêcher « les dimanches et les jours « de fête, sans autorisation de l'évêque ou de son délégué. » En cas d'urgence, le doyen sollicitait la permission de départ et la transmettait à tous les patrons. Les barques devaient sans exception, être rentrées « le samedi soir ». L'article 18



Petite barque Ostendaise.

défendait notamment de « louvoyer ou de manœuvrer ce dernier jour de la semaine », ou de « manœuvrer de façon à retarder l'échouement des barques ». Il imposait en outre la vente *immédiate* du poisson. Toutes ces dispositions inspirées, on le voit, par le respect rigoureux des pratiques catholiques, furent modifiées le 10 décembre 1767, sans qu'il y fût apporté de tolérances beaucoup plus libérales.

L'article 28 permettait aux patrons d'aller à la pêche tous les jours, depuis le 1^{er} octobre jusqu'à la Pentecôte inclusive-ment ; et l'article 29 l'interdisait pendant le reste de l'année.

Cependant, durant cette dernière période, on autorisait le départ des chaloupes le samedi, pour les provisions de la ville. Le produit de la pêche devait être établi par lots peu nombreux, afin que chaque ménage pût s'en approvisionner. Tout patron qui prenait la mer le lundi, avant quatre heures de relevée, voyait, d'après l'article 36, sa pêche confisquée.

Telles sont les principales dispositions des règlements anciens qui, comme on le voit, subordonnaient les mœurs des pêcheurs aux obligations inflexibles d'un culte unanimement pratiqué par tous.

Avec les mœurs, les coutumes se modifièrent ; le fond, toutefois, resta le même. A Heyst, où les pêcheurs sont moins pratiquants qu'à Blankenberghe, il n'en est point cependant qui, même aujourd'hui, oseraient prendre la mer le dimanche. Ils rentrent à la marée haute du samedi et, jusqu'à la marée haute du lundi, se reposent, sans que ce repos disputé par le cabaret profite malheureusement au foyer de famille. Sous cette réserve, le pêcheur reste homme de foi, même homme de dévotion naïve. On le reconnaît aux grandes fêtes et dans les circonstances les plus solennelles de sa vie. Il naît, se marie et meurt chrétiennement. Les pêcheurs de Heyst et de Blankenberghe font tous leurs pâques, sans exception. « Ils vont à la messe, à leur place marquée dans l'église, de peur de se voir « enterrer hors du cimetière » et donnent libre cours à leurs sentiments dans la belle cérémonie du baptême de leur barque.

Avant de franchir le bord du bateau pour prendre la mer, il n'en est point qui ne fasse un large signe de croix. L'un d'eux, en se signant, avait mis la main trop bas, sur son ventre, au lieu de la poser sur sa poitrine. La réprimande du pilote ne se fit pas attendre : — « Pour le Père, sur le front, c'est bien ! Mais le Fils n'est pas si bas. Recommence, si tu veux une bonne pêche ! » Le pêcheur recommença, pour n'avoir pas d'accroc à sa barque.

Vie étrange, dont nous pourrions dire que la dévotion,

l'héroïsme et l'alcool se disputent tous les instants, s'il n'était pas plus exact d'écrire qu'ils se les partagent.

LA CHALOUPE FLAMANDE

B IEN qu'elle ne soit point sa propriété personnelle et qu'elle n'ait même aucune chance de le devenir, la barque est tout pour le pêcheur flamand. Ce second foyer alimente le premier. C'est son seul instrument de travail, qui, partageant ses chances de vie ou de mort, lui devient doublement cher.

La barque de Blankenberghe est identique à celle de Heyst. Toutes deux sont d'une construction inusitée partout ailleurs. On ferait le tour du littoral européen sans rencontrer une embarcation d'une logique de formes aussi calculée et, à la fois, d'une simplicité d'exécution aussi primitive.

La chaloupe ostendaise en diffère absolument. Fine de gabarit, élégante, pontée et pourvue de deux mâts verticaux, celle-ci se distingue par sa voilure de toutes les autres chaloupes de la même côte. Aujourd'hui même, un certain nombre d'entre elles sont, le progrès aidant, pourvues d'une machine. Avant peu, la flottille de pêche ostendaise sera toute entière mue par la vapeur, en attendant l'électricité.

Le type de Blankenberghe et de Heyst est, au contraire, pour longtemps condamné à demeurer stationnaire. Dans cette région, les bateaux sont conçus et établis en vue d'un repos possible plus ou moins prolongé sur le sable, dans des parages où un matériel à vapeur serait un véritable embarras. Ces engins *de plages*, et non *de ports*, doivent satisfaire à des conditions de stabilité et d'accès facile dans une mer coupée de bancs de sable. De là leur rondeur.

Aussi invariable de forme que les règlements de la Jurande, la barque de Blankenberghe et de Heyst a traversé les âges sans rien modifier à son grément, à sa coupe, à ses dimensions. Elle est restée telle qu'on la voit encore sur les *ex-voto* des deux derniers siècles, dans les chapelles du littoral : massive, ronde comme un gros sabot, avec ses deux mâts verticaux, l'un au centre, l'autre à l'avant, et ses simples voiles carrées. Elle jauge en moyenne vingt tonneaux. Elle est construite à plates varanques, sans quille, afin de permettre en tout temps l'échouement sur une dune de sable. L'orientation des deux voiles, le gouvernail et les ailes : voilà leurs seuls engins de défense contre la tempête qui, parfois, sévit avec une violence inouïe dans les grands estuaires de la mer du Nord.

Au-dessous d'un petit tillac, à l'avant, s'ouvre un réduit qu'on ne saurait appeler « cabine ». Le pêcheur s'y repose, s'y chauffe, y mange et y dort, quand le temps lui permet de dormir. Du bateau, c'est le seul endroit couvert ; il sert à la fois de magasin, de garde-manger, de cuisine et de dortoir. Au demeurant, le réduit manque de séduction.

Imaginez un trou noir, infect, de deux à trois mètres carrés, de trois à quatre pieds de haut, trop bas, par conséquent, pour qu'un homme de taille moyenne puisse s'y dresser. Dans un coin, le tuyau d'un microscopique fourneau troue le plafond du tillac. Sur le feu, dans une bouilloire à usages multiples, grésille une cuisine nauséabonde. En principe, on ne touche jamais au poisson fraîchement pêché. Lorsque le *sur-oué* oblige à garder le large, mais seulement après l'épuisement des vivres secs pris à terre, on se résoud à faire bouillir quelques « plies (1). »

En général, le pêcheur ne dort pas sur mer. Sa veillée persiste pendant toute la durée d'une pêche de trente six heures. Si, parfois, la campagne se prolonge, une couverture

(1) Nom qu'on donne dans le pays aux petites limandes.



Chaloupes de Heyst et de Blankenbergho.



Flottille de pêche échouée sur la plage.

lui sert de lit : à la belle étoile, l'été ; près du fourneau, sous l'entrepont, l'hiver.

Dans ce même cloaque noir, sans air et sans lumière, s'entasse le matériel : agrès, provisions, vêtements huilés, butin de pêche. A trois mètres de distance, l'exhalaison se révèle ; on sent un picotement des yeux ; la gorge est prise. Les apothicaires appelaient autrefois *thériaques* certaines accumulations d'essences thérapeutiques dont les vertus et les parfums se confondaient agréablement. Au fond de cette niche, quelque chose d'analogue s'affirme, avec toutefois cette différence que les arômes sont des puanteurs qui se superposent sans se confondre ; mélange de relents âcres, où triomphent surtout les odeurs du poisson salé, de l'eau de mer et de ses ferments pourris en crasses dans les coins, de la pêche récente, de la friture graillonnée. Ajoutez-y les entêtements du gros tabac belge, du goudron stagnant en suie dans les pots, des chiques mâchonnées et du genièvre répandu, les effluves de cinq corps d'hommes robustes et la rancissure des graisses étalées sur le cuir des bottes.... Dans cette atmosphère repoussante vont s'accroupir chacun leur tour : le patron, le mousse, et trois hommes d'équipage.

Telle est, en mer, la barque flamande.

Il n'est pas rare que le vent du Sud-Ouest jette la coquille de noix sur un brise lame. Il faut alors la réparer : du chômage pour tous ! On amène l'éclopée sur la plage de Heyst ou sur le chantier de Blankenberghe. D'énormes crics la soulèvent ; elle reste ainsi suspendue pendant des mois ; témoin celle que nous avons dessinée. Les enfants de pêcheurs se pendent en grappes à ses bords vermoulus, pendant que les baigneurs vont, aveuglés par le sable et le vent, chercher derrière ses flancs un abri contre les rafales. Six mois perdus. Six mois de misère, sans indemnité !....

Ceux qui jouent ainsi leur existence sur ces frêles chaloupes, ont-ils du moins l'espérance d'en devenir jamais acquéreurs ? Non.

Comme je le dirai plus loin, il n'est pas un seul d'entre eux qui possède en propre son outil de travail. Chacun n'est et ne sera jamais, au taux des salaires usités, qu'un simple employé épuisant rapidement sa vie, sans grand espoir de parvenir à la vieillesse, mais avec la certitude, s'il l'atteint malgré la tempête et les rhumatismes, de vieillir pauvre et infirme, paralysé. Il y a certes quelque grandeur — d'aucuns diraient quelque niaiserie — dans cette résignation. Une religion qui parle de l'« au-delà » n'est pas un luxe pour ces braves gens.

ENGINS DE PÊCHE

COMME engins, la pêche flamande use du *chalut* et des *folles* ou *rèdres*.

Il y a un demi-siècle environ, la pêche se pratiquait encore au moyen d'un filet maintenu vertical par des « balises » et traîné par deux bateaux à la fois, naviguant de conserve. Le gros poisson restait seul « pris par les ouïes » à travers ce crible, placé comme un tamis vertical.

Aujourd'hui, les habitudes professionnelles se sont modifiées. On se sert du *chalut*, d'importation anglaise. « Le *chalut*, dit M. Bardin », a la forme d'une chausse conique, dont la gueule présente une ouverture de dix à douze mètres. Une vergue d'écartement est attachée à la première rangée de mailles de la partie supérieure. Elle est soutenue par deux fers dont les extrémités, courbées et aplaties, supportent l'appareil pour faciliter la *traîne* à la surface du sable. La rangée de mailles opposées est garnie de débris de cordages et d'étoques. L'engin frôle ainsi le lit de la mer. Le poisson, surpris, s'engage et reste pris dans la « *cache* de chalut. »

« Il semblerait que les inventeurs de cet engin, destructeur au premier chef, l'aient construit sur le modèle de la gueule béante d'un céacé, engloutissant sans choix tout ce qui passe à sa portée. Un fort grelin attache le chalut à la barque. Au bout de deux ou trois heures de manœuvres, on le hisse à



Pêcheur de crevettes flamand.

bord. La pointe lâche le poisson qu'on recueille dans des paniers en osier de 75 centimètres environ de hauteur et de 60 centimètres de diamètre ; on l'emmagasine dans la cabine et la pêche continue.

« La pêche aux *filets* ou *rèdres* (Staakvleet) s'exerce en

hiver, de novembre à mars ; elle s'attaque exclusivement au cabillaud ; le filet, pareil aux engins employés à la pêche du hareng, est dressé en mer, au moyen de balises flottantes qui maintiennent à fleur d'eau sa partie supérieure.



Coup de filet (Blankenberghe).

Les plombs dressent l'appareil. Deux équipages montent une même chaloupe, car le lancement de ces engins exige une grande habileté et surtout une manœuvre rapide. D'ordinaire, on emploie vingt filets ; chacun d'eux peut avoir vingt-cinq mètres d'envergure et, lorsqu'ils se dressent de front, la ligne

des balises atteint parfois une étendue de deux à quatre kilomètres contenant, il est vrai, des solutions de continuité.

Le filet étendu est abandonné un ou deux jours. Au bout de ce temps, l'équipage y revient, visite l'appareil et trouve le poisson arrêté dans ses mailles. »

Les deux systèmes sont employés concurremment ; mais le rendement du dernier a sensiblement faibli. Le cabillaud devient rare et les gens du métier en attribuent la disparition à l'emploi, par les harenguiers anglais, du *chalut*, engin ravageur qui, retenant le poisson sans distinction de grosseur, détruit les jeunes générations avant qu'elles aient pu se développer et grandir. De là, une haine profonde entre professionnels anglais et flamands : rivalité de corporation et concurrence d'engins.

COSTUME

VÊTEMENT et nourriture : deux grands chefs de dépenses pour le pêcheur, pour sa femme et pour ses enfants.

On ne connaît point la famille du pêcheur flamand sans pénétrer les dessous de son existence intime ; dessous de privations, de renoncements, de dévouements courageux, où l'heure de passion brutale pour le cabaret anéantit trop souvent le fruit de bien des labeurs. Comment deviner les perplexités de ces ménages, sans en avoir sondé les besoins, mesuré les ressources, scruté les vices ?

J'ai, tout à l'heure, indiqué la dépense du vêtement comme un légitime sujet d'inquiétude ; on se ferait une idée fort inexacte du budget indispensable à la garde-robe du pêcheur si l'on s'en tenait à l'estimation, même approchée, de

ses habits *de dessus*, c'est-à-dire des vêtements qu'il laisse voir. Ce dont il faut tenir compte principalement, c'est d'un ensemble de vêtements cachés, de « garnitures » exigées par ses besoins professionnels et que rien ne laisse deviner. Je vais donc, pour ainsi dire, déshabiller, le pêcheur pièce à pièce, inventorier ce que lui coûte sa garde-robe.

Nous croira-t-on si nous disons que les gens de Heyst, s'ils sont moins alertes, sont tout aussi vêtus que certains clowns qu'on voit, aux cirques, épuiser la gaité du public par le nombre et la fantaisie de leurs travestissements ?

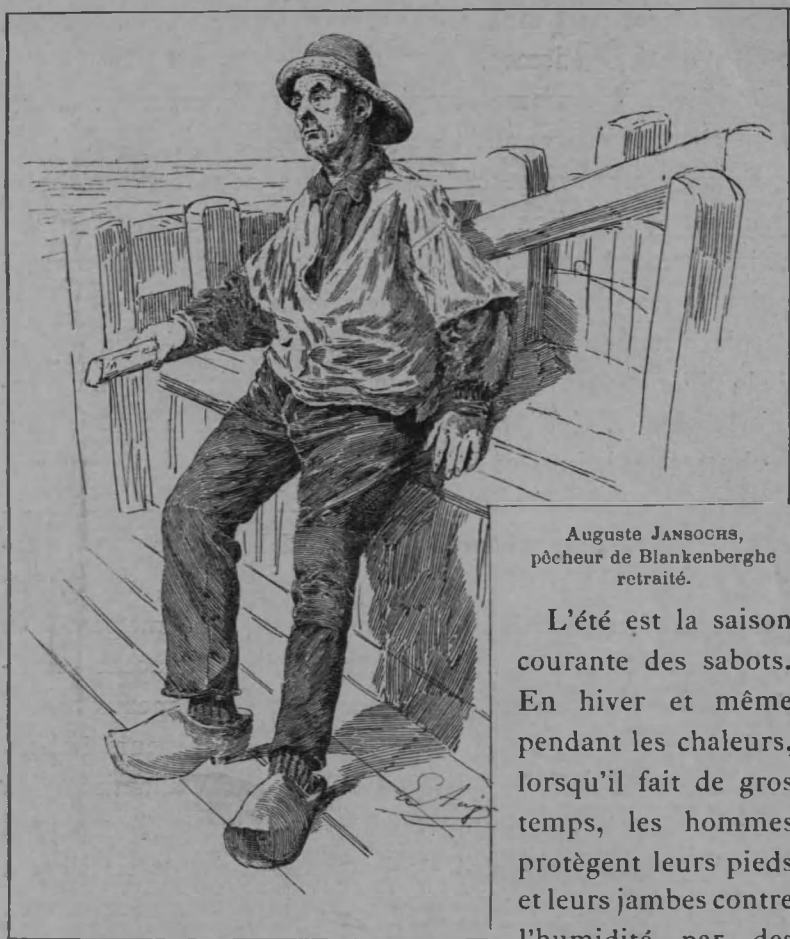
Leur costume, en effet, est toujours au moins double, sinon triple ou quadruple. Les mousses doivent porter, comme les pêcheurs, deux pantalons : celui de dessus, de laine bleue, (en flamand, *obperbroek*) s'arrête au-dessous du mollet et se porte retroussé jusqu'au-dessus des genoux.

Le second pantalon, celui de dessous, est en étoffe de laine ordinaire, plus légère. C'est un vêtement de grande tenue, en gros drap bleu. Aussi ne se porte-t-il qu'à terre, lorsqu'il est neuf, et passe à la mer, lorsqu'il a suffisamment roulé, le dimanche, dans les estaminets.

A la mer, les pêcheurs ont, en outre, un pantalon de toile grise, plus collant, pour barboter dans l'eau, soit à l'arrivée, soit au départ. Pendant l'hiver, ils gardent enfin, sous la culotte courte, un quatrième pantalon de flanelle rouge qui ne dure guère qu'une saison, tandis que le bleu peut servir pendant trois années entières.

Nous n'avons encore inventorié que les cuisses et les reins. Les jambes et les pieds du pêcheur, sous ce triple pantalon, sont garnis de trois paires de bas et d'une paire de chaussettes. Lorsqu'il reprend la mer, le pêcheur recouvre ses quatre pantalons, ses trois paires de bas et sa paire de chaussettes par une dernière paire de bas tricotés avec de la laine *grasse*. Ce vêtement supplémentaire monte jusqu'au dessus des cuisses. Les mousses, qui n'ont qu'une paire de bas et une paire de chaussettes, recouvrent d'une troisième paire de bas le

pantalon où elle est maintenue au-dessus du genou, par des jarretières.



Auguste JANSOCHS,
pêcheur de Blankenberghe
retraité.

L'été est la saison courante des sabots. En hiver et même pendant les chaleurs, lorsqu'il fait de gros temps, les hommes protègent leurs pieds et leurs jambes contre l'humidité par des

bottes en cuir énorme, assez semblables à celles des égoutiers parisiens; ces chaussures peuvent durer de deux à trois ans, au plus.

Passons au buste.

La chemise de corps est en toile vulgaire, à rayures, comme celle des ouvriers. Par dessus, le pêcheur porte, en toute saison, un gilet à manche, en étoffe de toile noire et, sur ces deux vêtements, soit un tricot de laine, soit une chemise en énorme flanelle rouge. Ce vêtement caractéristique est long-

temps resté spécial au pays ; depuis quelque temps, il en est qui, sans user du gilet, se contentent, même en mer, du simple tricot plus moderne, mais beaucoup moins salubre contre les rhumatismes.

En hiver, le costume complet comporte encore, par-dessus cette chemise rouge, une veste de grosse flanelle bleue.

Enfin, pour protéger cet appareil, ils font usage, pendant les mauvais temps, d'un manteau fait d'une double épaisseur de calicot trempé dans l'huile de lin et imprégné de peinture noire au siccatif, qu'on appelle « olie mantel ». Le but de ce dernier vêtement est de préserver le marin du froid, du contact de la pluie et surtout de l'eau de mer qui, bien souvent, remplit la barque. Cet imperméable lui recouvre le cou, le dos, les bras, la poitrine, les cuisses et les jambes jusqu'au mollet.

Terminons par la coiffure. Le chapeau, est en étoffe peinte et huilée comme le manteau. Il est orné de rubans pour l'attacher solidement et forme, par derrière la nuque, une longue pointe protectrice. Ceux de Blankenberghe le mettent à la ville ; ceux de Heyst, une fois à terre, le remplacent volontiers par des casquettes, des bonnets ou des chapeaux ronds.

En hiver, lorsqu'ils sont endimanchés, les pêcheurs étalent, avec une certaine coquetterie naïve, leur grosse chemise rouge sous la veste largement ouverte. Pour la messe, ils troquent les sabots blancs contre des sabots noirs luisants et relèvent leurs bas de laine blancs par-dessus le gros pantalon bleu formant costume avec la veste.

C'est à l'époque de la première communion que les parents achètent à leurs enfants ce premier vêtement (wisschersgoes) de laine bleue.

Les gants sont de drap blanc très gros, retroussés sur les doigts. Les pêcheurs en ont deux paires qu'ils gardent été et hiver, pour la chaleur et la manœuvre des filets ; ces gants sont construits de telle sorte qu'on peut facilement renouveler le pouce, constamment usé par le frottement des cordes. Tel est, en détail, la garde-robe du pêcheur flamand.

On peut évaluer la dépense de premier achat de ce trousseau à 225 fr. environ, ce qui est, on peut le croire, une bien grosse somme pour le budget de famille.

En voici le détail tel qu'il nous a été fourni par la Sœur directrice des Écoles de Heyst.

3 paires de bas	15 ^f »
1 paire de chaussettes	1 50
1 pantalon de toile	2 50
1 pantalon rouge (caleçon)	7 »
1 pantalon bleu, flanelle ordinaire	12 »
1 pantalon bleu, de flanelle, habillé.	22 »
1 pantalon bleu (opberbroeck)	9 »
1 paire de sabots.	« 90
1 paire de sabots des dimanches	1 »
1 chemise de toile	2 50
1 gilet à manches	5 »
1 chemise rouge (flanelle).	14 »
1 veste	25 »
1 veste de dimanche	40 »
1 chapeau.	3 50
1 casquette	2 50
Gants (2 paires)	4 50
Bottes.	38 »
2 blouses	4 50
Sac et étui à graisse	1 55
Tablier en cuir avec manches	13 »
	224 ^f 95

Il faut toujours bien une centaine de francs pour l'entretien annuel de cette garde-robe ; c'est-à-dire presque le sixième de ce que gagne le pêcheur !

RÉGIME EN MER

DURS sacrifices pour les parents que ceux du premier habillement ! Et maintenant que nous voilà fixés sur la dépense annuelle comme vêtement, examinons en détail celle des vivres et de la subsistance, soit en mer soit à terre.

Evidemment, on pressent bien que le menu du pêcheur ne rappelle que de loin et très vaguement ceux des grands restaurants des boulevards Parisiens ou Bruxellois.

En mer, sa nourriture est des plus simple. L'homme emporte uniquement du pain et de la graisse. Les plus riches ont une réserve de saindoux pour étendre sur le pain ; les pauvres se contentent de graisse de mauvaise qualité ou de saindoux d'Amérique.

A cet ordinaire, vient s'ajuster le poisson frit ou bouilli. Dans ce dernier cas, le poisson trempe dans une bouilloire où, quelques minutes après, chantera l'infusion du café. Barbare usage, grâce auquel le moka, tout imprégné de court bouillon pourra conserver les relents énergiques du cabillaud.

N'omettons pas d'ajouter que la préparation de ce délicat breuvage est des plus élémentaires. On écrase ensemble café et chicorée, on fait bouillir énergiquement le mélange, on ne filtre rien et on avale tout. Les plus délicats assurent que ce brouet très nourrissant les engraisse.

Le repas a lieu vers une heure de relevée. Quand le temps le permet, ils jettent l'ancre pour manger tous ensemble. Le mousse fait la cuisine sur le petit fourneau dont nous avons parlé. On emporte le moins possible d'alcool à bord ; le café sert de boisson. Les ivrognes apportent parfois une pinte de genièvre, mais jamais assez pour pouvoir être ivres ; le pilote, au besoin, met le holà : c'est lui qui régleme l'admission

de la boisson à bord. Tel est le régime en mer du pêcheur flamand.

Par le beau temps, les absences de pêche durent une marée; un jour et une nuit, ou deux jours et deux nuits. Par le mauvais temps, elles peuvent se prolonger jusqu'à huit jours.

Partie le lundi, la flottille tâche toujours de revenir le mercredi, pour que le poisson mis en grande vitesse, puisse être vendu, le vendredi, au marché des grandes villes.

L'été, les pêcheurs, sans rentrer au port, se contentent de poser leur poisson en quelque point de la côte et rembarquent par la même marée; ils peuvent ainsi partir et revenir jusqu'à trois fois dans la même semaine.

Dans ce cas, ils se risquent jusque sur les côtes de la Hollande ou de l'Angleterre.

L'hiver, ils prennent parfois la mer le dimanche, sur l'avis du Doyen, et tentent alors, si le vent les favorise, d'aller plus loin, jusqu'aux parages du Cattegat.

C'est en effet là, qu'émigre dans la mauvaise saison, le poisson des côtes. Sur leurs frères chaloupes, ils n'emportent jamais de vivres, soit pain, soit graisse, pour plus d'une semaine. Au delà de ce laps de temps et ces provisions épuisées, on recourt, lorsque l'état de la mer permet d'en prendre, au régime du poisson bouilli, sans pain. Les vents du N.-Est, du Nord et du N.-Ouest sont les plus redoutables ennemis des pêcheurs qui ne peuvent jamais, lorsqu'ils règnent, se rendre directement aux parages poissonneux; ce serait s'exposer de gaité de cœur à de redoutables dangers.

Et cependant, le danger, ils en vivent chaque jour, sans que jamais leur face souffletée par les lames et le vent trahisse ni une émotion ni une angoisse!

Toutes les semaines, le lundi, à la même marée, ils montent sur leur embarcation, vérifient leur filets. Sur un signe du Doyen, simplement, tranquillement, ils lèvent l'ancre. Les voilà partis.

Leur jolie flottille étale aux vents ses agrès. La mer s'égayé de taches brunes et grises, toutes de formes identiques, qui diminuent d'importance à mesure qu'elles s'éloignent de la plage. Pendant une heure, quelquefois deux, on voit les chaloupes louvoyer et décrire sur la surface de la mer des courbes habiles pour triompher de la malignité du vent. Une dernière bordée et les voiles s'effaceront à l'horizon. Pendant une journée et demie, les pêcheurs resteront au large. Ces trente six heures, pour leur famille comme pour eux, c'est l'inconnu, le grand jeu du vent et des courants, où se risque continuellement plus que le pain du lendemain, la vie du chef de famille. Vienne la bourrasque et tous ces vaillants, bottés jusqu'aux hanches, courbés sous la raffale, trempés depuis les semelles de leur chaussure jusqu'au fond de leur chapeau, feront bravement face au vent et à la lame. Depuis le patron qui commande et tient la barre jusqu'au mousse agile qui tire sur les grelins, tous veillent au salut de la pêche. Entre les lames énormes, ils glissent, descendent, remontent, sans songer au péril. Leur pensée est toute au but du voyage : il faut retrouver les filets posés dans des fonds connus d'eux seuls, à cinq ou six lieues du port, quelquefois beaucoup plus loin.

La rafale les emporte dans une fuite fantastique... Eux, sans émotion, manœuvrent dans la nuit ; leur regard perce les ténèbres. Subitement, la chaloupe s'arrête et, montrant une surface de cinq cents mètres carrés, le patron dit sans hésiter : « C'est là. » Jamais d'erreur. On relève les filets, et tout l'équipage reprend les manœuvres pénibles à travers les lames livides. Cette fois, c'est vers la terre qu'ils se dirigent. Combien de temps mettront-ils à toucher la plage?... Qui saurait le dire ?

Contre l'eau qui remplit la barque, ils luttent de toutes leurs forces, transis, ballottés, glacés. Il faut être sur le marché le jour suivant. Arriveront-ils?... Enfin, la dune apparaît ; la chaloupe va s'échouer malgré les lames furieuses ;



Pêcheurs de Blankenberghe par un gros temps.

un homme descend, emporte l'ancre sur ses épaules et court la planter très loin dans le sable. On tire sur l'ancre avec le cabestan et voilà la chaloupe amarrée. Cette fois encore, les mères bénissent Dieu ; leurs enfants auront du pain le lendemain.

Hélas ! combien furent emportés par l'ouragan qui ne sont jamais revenus !

On se souvient encore d'un bateau qui fit naufrage — il n'y a pas bien longtemps de cela ; — quatre cadavres furent rapportés par la marée haute. C'était près de Wenduyne. Un seul homme survécut, miraculeusement. La coque ronde complètement, renversée sur lui, l'emprisonna dans une masse d'air, comme un plongeur sous une cloche. Il resta dans cette angoisse terrible trois jours et trois nuits, entre la surface de l'eau et le fonds du bateau renversé sur le sable, transi de froid, de faim et de peur. Quelques pêcheurs aperçurent l'épave et s'approchèrent. On entendit des gémissements ; on délivra l'infortuné à coups de hache ; on l'emporta mourant. Quelque temps, il en demeura comme fou. On eût pu l'être à moins.

RÉGIME A TERRE

A PART les surprises de la tempête, le régime de mer est invariable pour l'équipage. Mêmes travaux, même nourriture, même vêtement, mêmes boissons, mêmes repos.

A terre, les ressources du ménage varient suivant le point de la côte auquel il habite.

Les pêcheurs d'Ostende, comme ceux de Blankenberghe,

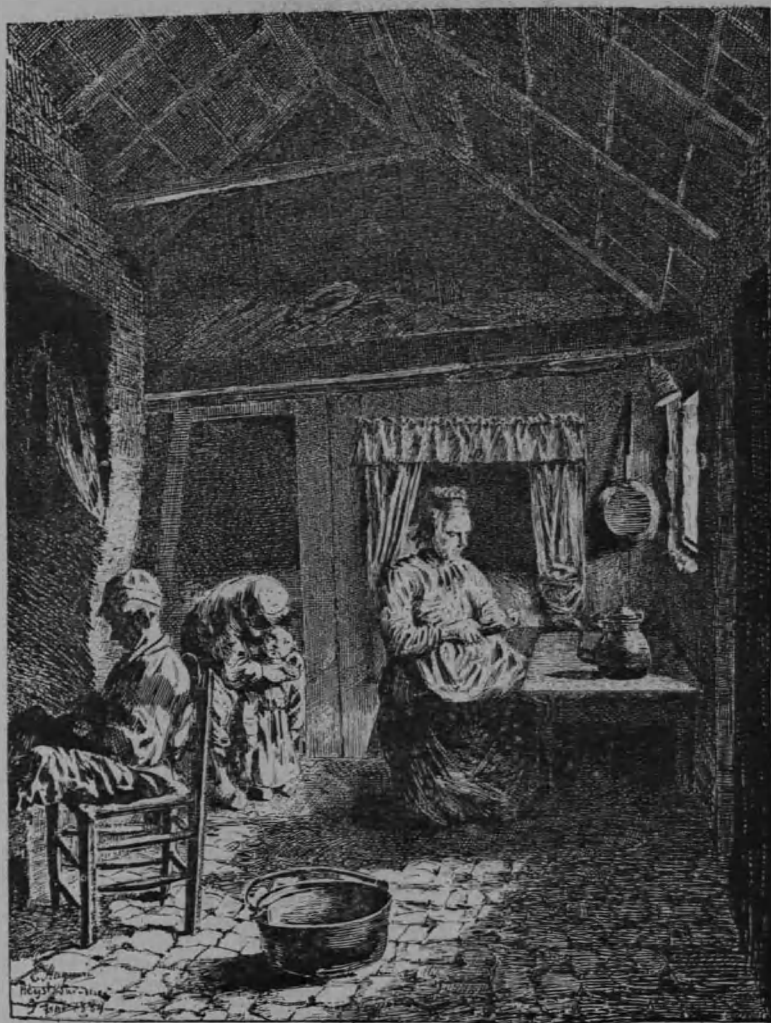
sont bien rarement propriétaires d'un immeuble, champ ou maison. Aussi, leur salaire est-il plus élevé que celui des pêcheurs de Heyst.

Ceux-ci, — et c'est un trait distinctif, — possèdent en général un lopin de terre entre la dune et Ramskappele. Le potager, que la femme soigne, fournit au ménage un contingent de légumes et de salades. A la maison, s'appuie un apprentis. On y nourrit le plus souvent un ou deux porcs, qu'on saigne à la Toussaint. Ce jour-là, c'est bombance au village ; bombance de courte durée.

Avec cette ressource exceptionnelle, du poisson sec et de la graisse rance, voilà toute la nourriture du ménage pendant la période d'hiver. Le poisson sec semble au nouveau venu la chose la plus nauséabonde. C'est cependant la friandise préférée des pêcheurs, celle dont les populations du pays se montrent le plus gourmandes. On use généralement, pour cette conserve, de petites *plies* (limandes), saupoudrées de sel, qui mesurent de dix à quinze centimètres de longueur. Ces plies sont enfilées dans une cordelette, à la suite les unes des autres, par le travers du ventre. On cloue ensuite les deux bouts de la ficelle au dehors de la maison, au grand air, sur le chambranle des portes et des fenêtres, à la discrétion du passant, qui n'abusera du reste jamais de cette confiance. La saveur du met qui rappelle fortement l'huile de foie de morue, n'est point de celles qui suscitent les convoitises des gourmands.

Et cependant, mangé sec sur du pain, ou bouilli, sans autre condiment, dans une vaste marmite en fonte, ce poisson, hâlé et salé, est pour les indigènes un régal exquis. Les enfants de l'école, auxquels on offre pour goûter une tartine de beurre, réclament à grand cri l'échange de cette friandise contre un de ces poissons salés, qui, je le confesse, (question d'habitude !), m'a toujours paru abominable.

Malheureusement, cet aliment n'est point de conservation facile. Au bout d'un mois, exposé sur le mur extérieur des maisons à toutes les intempéries de l'air, à la poussière, au



Intérieur de pêcheurs flamands,
à Heyst, rue de la Crevette.

soleil, à la pluie, il se corrompt et cesse d'être une réserve savoureuse pour les mauvais jours. La pomme de terre et le porc qu'on ménage parcimonieusement, sont, avec la bière du pays comme boisson, le fond véritable de la nourriture pour la famille. En somme, vie de sobriété excessive, que la ménagère prendrait plus aisément peut-être en patience sans le terrible dimanche, jour d'ivrognerie et de crapule, dont la femme et les enfants maudissent justement la détestable influence.

Vêtement et nourriture : voilà les deux principaux éléments de dépense des pêcheurs, avec le chauffage à la houille et l'éclairage au pétrole, peu dispendieux en Belgique pendant les longs jours d'hiver. Parcourons maintenant le chapitre des recettes.

POISSON A VENDRE

SUR le même bateau et dans une même campagne, le poisson pêché, si nous ne l'envisageons qu'au point de vue des ressources fournies à l'équipage, se divise en deux catégories très distinctes :

1° Le *poisson vendu* sur le marché de la ville la plus proche par les soins d'un courtier ou d'un intermédiaire. Sur le produit de cette vente, le pêcheur a une part ;

2° Le *poisson de partage*, qui est une fraction de la pêche laissée au pêcheur, avec la liberté soit de le consommer personnellement en famille, soit de le vendre lui-même de gré à gré, dans son village, et d'en conserver le prix.

Quelques détails feront mieux comprendre l'économie du régime assez compliqué que les pêcheurs adoptent et prati-

quent, d'accord avec les armateurs, et les ressources que ce régime procure à leur famille.

Le revenu de la pêche flamande est, en effet, le plus compliqué qu'on puisse imaginer. Il est vrai que certains pilotes ont la réputation de l'obscurcir à plaisir. Tâchons d'y apporter quelque lumière.

Sur la totalité du poisson recueilli dans les filets, il est d'usage de distraire, avant tout, deux paniers, dont l'inscription ne figure sur aucune comptabilité. Le premier est le poisson du propriétaire armateur de la chaloupe. En débarquant, on le porte à sa maison. L'armateur le fait vendre au marché comme il veut, après avoir prélevé ce qui lui agréé pour sa consommation personnelle; ce panier est toujours garni des plus beaux échantillons de la pêche. C'est la fleur du butin, la part du lion.

Le second panier est, au contraire, exclusivement composé du menu fretin, de tous les petits poissons invendables au marché des grandes villes, mais dont l'homme d'équipage peut soit faire sa nourriture, soit tirer profit, en envoyant sa femme les négocier tant bien que mal dans les communes avoisinantes. C'est ce dernier panier qu'on désigne sous le nom de *poisson de partage*.

Ces deux prélèvements opérés, reste le poisson de pêche, le véritable butin de la campagne, celui dont la vente à Bruxelles, à Ostende ou à Blankenberghe, donne un produit brut en argent, couvrant les frais de pêche et les frais généraux.

Ce produit brut doit, avant tout paiement de salaire, faire face à deux dépenses.

La première est, s'il y a lieu, celle de la nourriture de l'équipage pendant la quinzaine, sans tenir compte du pain et de la graisse, dont les frais sont laissés à la charge individuelle de chaque homme sur le bateau.

La seconde dépense à couvrir est la réparation des menues engins de pêche : filets, cordes, pailles, paniers, cordons, aiguilles, ficelles pour l'expédition, etc.

Tous ces menus frais sont au compte de l'équipage et prélevés également, avant tout salaire, sur le produit du poisson vendu. Ils peuvent être considérables lorsque les filets, pendant les tempêtes, ont été presque entièrement détruits par de grosses pierres, au fond de la mer. Chaque filet neuf peut représenter une dépense de 140 francs ; on en use habituellement trois par an. La perte d'un de ces engins est donc un terrible désastre pour l'équipage. Aussi, les fait-on toutes les



Marchand hollandais.

semaines bouillir avec de l'écorce de chêne. Cette opération a pour but de les rendre plus durables, grâce à l'action préservatrice du tannin.

Les filets neufs sont fabriqués en général par les femmes et les vieux pêcheurs retraits. Ceux qui sont en service sont réparés par les pêcheurs en activité ; les uns et les autres gagnent à cet emploi environ 1 franc par jour ; le fil doit être fourni par eux.

Les dépenses de réparations de la chaloupe, coque, mâts, voiles, etc., sont au compte du propriétaire, sans que celui-ci

soit redevable d'aucune indemnité à l'équipage, pendant la période de radoub.

Après tous ces prélèvements sur le produit brut de la vente du poisson, ce qui reste d'argent est partagé entre l'armateur et l'équipage, dans une proportion invariable et que nous allons établir. Le dividende de l'armateur est d'un cinquième ; celui du pilote également d'un cinquième ; celui de l'équipage est de trois cinquièmes sur lesquels le mousse n'a que $\frac{3}{4}$ de part.

A Ostende, la répartition se fait comme suit : un tiers à l'armateur, deux tiers à l'équipage de six hommes, comprenant le patron et le mousse. Le patron a, en plus, un privilège de 5 p. 100 du produit brut, et le second une fraction de part évaluée suivant son âge et sa force.

On comprend que les poissons de mer, se vendent meilleur marché l'été, leur transport ne pouvant être, par la chaleur, que d'une très courte distance. La morue se pêche très loin. Les poissons pêchés principalement dans les parages de la Belgique sont : le turbot, la sole, le maquereau, le cabillaud, l'aigrefin, le merlan, la raie, la limande, etc. Le plus estimé, qui est le turbot, se vend, à Ostende, jusqu'à 15 francs. On fait aussi grand commerce de crevettes (*garneelen*). Les poissons sont adjugés à l'acheteur, à chaque cri « *myn !* », à moi ! qui clôt la criée.

Le poisson pêché est débarqué dans le port ou sur la plage de départ, d'où, par les soins des femmes, il est porté ou expéditionné, en chemin de fer, sur les grands marchés, notamment sur ceux d'Ostende et de Blankenberghe. Lorsque la chaleur peut déterminer l'avarie du poisson, les pêcheurs de Heyst, avant de retourner chez eux définitivement, vont toucher terre à Blankenberghe, et reprennent le large après avoir déposé leur pêche à la *Minque*. Le poisson est immédiatement vendu par les soins du crieur qui transmet sans délai le compte au propriétaire du bateau. Ordinairement, le propriétaire n'intervient jamais dans les marchés. Le pilote seul traite pour la vente et tient les comptes. Le plus souvent, le poisson

est remis à un intermédiaire qui assume, de père en fils, la charge de son placement. Ce vendeur vient-il à mourir ? son successeur garde son nom, comme une sorte de propriété commerciale ; et c'est ainsi que certains pilotes envoient, depuis plus d'un siècle, leur poisson à un courtier défunt, dont le nom ne figure plus sur aucune liste de recensement, mais est néanmoins conservé par son successeur, comme une persistante raison sociale qui lui permet de ne rien changer aux habitudes des pêcheurs, — point capital pour ces routinières populations.

Calculé sur un ensemble de saisons assez nombreuses, le salaire moyen du pêcheur peut être de 1 fr. 80 pour les jours de travail. Mais il faut compter avec les chômages de l'hiver qui, s'ils n'existent pas à Blankenberghe, durent deux mois à Heyst. En outre, il est triste de dire que, lorsque la pêche a été mauvaise, c'est-à-dire non seulement nulle comme rapport de poisson pris, mais périlleuse et préjudiciable aux filets, par conséquent dispendieuse pour l'équipage, le revenu des pêcheurs en argent est quelquefois négatif. Autrement dit, il solde par un passif de réparations à couvrir. Les paiements de dettes, comme celles des filets perdus à remplacer, se font par amortissements de quinzaines. Pendant ces mois improductifs, c'est, sous le toit du pêcheur, le dénûment absolu, la misère noire.

POISSON DE PARTAGE

TOUT ce qui précède ne s'applique qu'au poisson « marchand » dont la vente doit fournir à la fois le bénéfice de l'armateur, l'entretien des engins et le salaire des pêcheurs.

Il reste maintenant à tenir compte du poisson dit *de partage*, c'est-à-dire du panier cédé en toute propriété par l'armateur pour la nourriture des familles de l'équipage et pour leur profit. Ce panier ou, pour mieux dire, ce salaire en nature est la seconde ressource des ménages ; il vaut la peine qu'on en suive curieusement les vicissitudes. Sur ce



Le transport chez le pêcheur.

terrain, attendons-nous à rencontrer des habitudes étranges dont le secret est tout entier dans l'ignorance — nous pourrions même dire dans les vices — des pêcheurs.

Dès que la flotte approche de terre, la plage est assiégée par des marchands de genièvre qui spéculent sur les goûts du marin pour obtenir du poisson à bon compte. Il faut noter, en effet, que le poids et la qualité du poisson classé comme « de partage » échappent, par droit d'usage, au contrôle de l'armateur. Ce poisson doit être tout entier contenu dans un panier, quelquefois dans deux. Or, s'il est bien vrai de dire que le dessus ne met en évidence que le tout petit poisson (le seul qui, en principe, devrait figurer dans la part du pêcheur), il n'est ignoré de personne que, sous ces premières couches,

très modestes d'apparence, se dissimulent de beaucoup plus grosses pièces qu'il serait du droit de l'armateur de ne point céder aussi bénévolement. Celui-ci, toutefois, ne ferme pas moins prudemment les yeux sur cette fraude. Mal avisé serait, en effet, le propriétaire défiant qui tenterait de contrôler ou de paraître même concevoir un doute en soulevant le dessus du panier pour interroger le dessous. L'équipage, si pacifique d'habitude, lui ferait, à coup sûr, un mauvais parti. Nul ne met donc la main au débarquement que les pêcheurs eux-mêmes, leurs femmes, leurs enfants, quelques vieux camarades hors de service, mais défenseurs jaloux des usages de la corporation.

Les paniers descendus de la barque sont, soit portés à dos d'hommes, soit suspendus par les anses à deux bâtons que l'on peut placer sur les épaules.

Les porteurs, choisis parmi le personnel de l'équipage ou parmi les vieux retraités, encore suffisamment valides pour cette corvée, amènent ainsi le poisson jusqu'à l'auge d'une buanderie du village où les femmes l'attendent pour le laver. Un vieux pêcheur pauvre est spécialement chargé de pomper l'eau nécessaire à ce nettoyage, et reçoit, en échange de ce service, un peu de fretin.

Généralement, les ménagères économes, celles qui connaissent les mauvaises habitudes de leur mari, sont les premières sur la plage. L'approche des chaloupes est-elle signalée ? Présentes à l'arrivée, elles mettent une féroce vigilance à détourner de leur mari les séductions des hôteliers, des marchands, des baigneurs, des intermédiaires de toute sorte, qui connaissent le faible du pêcheur fraîchement débarqué. Ce qu'elles redoutent, ce n'est pas la tentation de l'argent ou des offres en nature ; c'est la séduction du brutal genièvre accepté aussitôt qu'offert en échange des meilleures pièces du poisson « de partage ». Et, dans cette lutte sournoise, tout donne raison à la femme contre le pêcheur tenté qui n'hésite jamais. Entre l'argent qui peut se perdre ou que la ménagère pourrait réclamer,

et le petit verre qui se boit sur place, c'est toujours le petit verre qui triomphe. De là, parfois, lorsque la sentinelle du foyer a été tardive, lorsqu'elle n'a pas suivi pied à pied la descente et le transport des paniers depuis la plage où l'on débarque le poisson jusqu'à la cour où on le lave, des marchés s'engagent de gré à gré ; l'ivrognerie du mari y trouve plus facilement son compte que la caisse du ménage. De là aussi, comme conséquence, des altercations de mari à femme, des conflits conjugaux qui ne sont pas les traits de mœurs les moins piquants de cette population plus brutale que méchante. C'est généralement le mercredi et le samedi que rentrent les chaloupes. Ces deux jours sont marqués, pour la mère de famille, par des heures de lutte et de défiance à outrance ; lutte contre les acheteurs qui ne veulent point traiter avec elle — et pour cause ; défiance contre les dissimulations du mari qui ne révèle jamais la valeur exacte du produit de sa pêche. De là, les subterfuges de la ménagère qui doit nouer les deux bouts, malgré l'état de comptes qu'on s'obstine à lui cacher.

SUBTERFUGES DE MÉNAGE

Nous touchons à une question grave dans la vie du pêcheur flamand : celui des procédés dont il use vis à vis de sa femme, pour assurer à son vice habituel d'ivrognerie une satisfaction au moins hebdomadaire. Sa première et plus habituelle ruse est de ne jamais écrire en chiffres connus le compte exact du numéraire à lui remis par le pilote pour sa part de quinzaine. Le second consiste à prélever sur le chiffre qu'il accuse (chiffre presque toujours inférieur de deux francs à la réalité), une dime — disons le

vrai mot ! — un pourboire de 10 centimes par franc versé à sa femme. Autant de décimes, autant de petits verres.

A ces « carottes » normales, comme on dit dans le pays, il faut ajouter le produit dissimulé de tout le poisson qu'il peut vendre à son arrivée, en dépit de l'inspection de famille, soit pendant le débarquement, soit pendant le lavage. Si,



NATHALIE,
Femme de pêcheur, à Heyst.

trompant cette surveillance, il touche sa contrebande en « gouttes » au lieu de la toucher en nature, il ne fait jamais le versement complet à sa femme de la somme perçue. Donc : tendance habituelle à multiplier par tous les moyens et à « enfler la carotte », par prévoyance des quinzaines de mauvaise paie, où il est réduit à satisfaire sa passion sur les réserves des semaines précédentes. Si l'imprudent n'a pas un magot accumulé pour la soif des mauvais jours, il fait des dettes sans vergogne et se grise impitoyablement à crédit. Pour celà, les estaminets ne lui feront jamais défaut ; on sait bien qu'en fin de compte, la malheureuse femme paiera toujours.

A cette escroquerie du mari, il y a une contre partie consolante. La femme exerce de légitimes représailles. Si les moyens qu'elle emploie ne sont guère plus louables, le but qu'elle vise est du moins beaucoup plus digne d'approbation.

Elle aussi dissimule, mais pour le bon motif, c'est-à-dire pour économiser un petit boursicot ignoré de tout le monde. Au dehors, la vente du poisson de partage (qui est son apanage), lui en fournit-elle l'occasion ? Elle n'hésite pas. Aussitôt le poisson lavé, elle emporte tout ce qui n'est pas par elle cédé sur place à de petits marchands hollandais ou flamands, et s'en va négocier le reste, de porte en porte dans les villages voisins, jusqu'à cinq lieues de distance.

C'est avec le produit de cette vente que le ménage, mari, femme, enfants, vivent pendant une quinzaine entière. Les plus habiles vendent ainsi, suivant les chances de pêche, 20, 30 et jusqu'à 40 francs de petit poisson. Ah, mari ! tu n'as point voulu déclarer exactement le compte en argent de la quinzaine ? A ton tour maintenant d'être dupe ! Pour sûr, tu connaîtras moins exactement encore celui du poisson vendu de porte en porte par ta rusée moitié ! Et tu peux être sûr qu'en dépit de toutes tes recherches, dans un coin, quelque part, au fond d'un pot, caché dans les combles du toit, dans ta paillasse peut-être, grossit un magot insoupçonné, une « cagnotte » dont la mère n'usera que dans les grands jours : première communion du fils, pour lui acheter son premier costume de marin ; mariage de la fille, pour ajouter quelque vêtement au trousseau qu'elle-même a confectionné. Le plus souvent, la cachette reste inviolée et, à la mort de la mère, on trouve, en écus, un sac de cent ou deux cents francs économisés. — On cite même, au village, l'exemple d'un magot de mille francs — qui traversa pendant un demi-siècle, enfoui sous un plancher, toutes les misères d'un ménage !

Misère ! C'est hélas ! le seul mot qui puisse s'appliquer trop souvent à la situation précaire de ces tristes intérieurs !

Comment en serait-il autrement ? La semaine moyenne

de salaire, pour le père, est d'environ dix francs ; elle ne s'élève jamais au-dessus de vingt.

A Ostende, un pêcheur peut gagner jusqu'à neuf cents francs par an ; à Blankenberghe huit cents. Mais, dans ces deux villes, le pêcheur n'est point propriétaire. Il ne cultive point ses légumes.

A Heyst, les mauvaises années sont de 200 francs. Les meilleures n'ont jamais dépassé sept cents. Les rentrées d'argent s'opèrent à des époques variables, suivant le produit de la pêche.

Pendant quatre mois de l'année, le salaire est à peu près nul. Sur quoi vivre ? On fait des dettes.

BEUVERIE DU DIMANCHE

DANS le ménage de ces continuels pêcheurs, le flamand ne demande point de compte de maison. Il ne s'en préoccupe jamais ; la corvée des enfants est toute à la mère. Le père ne s'inquiète ni de leur nourriture, ni de leur éducation. Durant son séjour à terre, du samedi soir au lundi matin, il n'a qu'une pensée : boire ; qu'une joie : l'ivresse ; qu'une passion : l'abrutissement physique et moral par le genièvre. Si, quelques instants après le retour de son bateau, il remet le pied chez lui, c'est uniquement pour soigner la rentrée du poisson « de partage », en dissimuler une partie et la vendre, si possible, en cachette de sa femme. Sitôt cette opération terminée, il entre au cabaret et n'en sort plus qu'une heure, le dimanche matin, pour assister à la messe.

Pour une population de deux mille habitants indigènes, Heyst a quatre-vingt cabarets, c'est-à-dire environ un estaminet pour vingt-cinq personnes ! Chiffre énorme si, sur ce nombre

de deux mille habitants, on tient compte des femmes et du grand nombre d'enfants. Quatre-vingt cabarets pour environ deux cents pêcheurs ! Aussi, l'après-midi du dimanche et même la matinée du lundi ne sont-elles que d'immenses beuveries.



Ivre-mort le dimanche soir, à Heyst.

La bière passe à jet continu de la pompe de l'estaminet dans le gosier du pêcheur assoiffé. En deux jours de repos, un père de famille peut engloutir au cabaret les dix francs de son salaire de quinzaine ! Quand l'heure de la bière est terminée, celle de l'alcool commence, plus exigeante et plus terrible. L'homme ivre, hébété, sans conscience ni force, s'affale contre une table. Bientôt, il tombe ; on le rapporte au logis, où il injurie sa famille, entre deux hoquets. La femme l'accueille sur le ton qu'on peut prévoir ; c'est la scène inévitable, celle qui donne à Heyst sa triste physionomie du dimanche soir.

A partir de midi, le père est annihilé ; la mère prend la haute main dans la maison. L'homme n'existe plus. Dans un angle du foyer, ronfle une brute, une masse veule, que sa femme domine absolument, qu'elle houspille même sans scrupules, avec le premier objet qui lui tombe sous la main, généralement balai ou sabot. Par intervalle, l'ivrogne s'éveille. Dans un état de demi-conscience, il se remue et cherche à sortir, s'efforce de se lever pour retourner à l'estaminet. Impossible. Son poing énorme s'abat alors sur la figure de sa femme. Le sang jaillit. La victime irritée se dresse en face de lui, la menace aux lèvres, le bâton à la main. Une poussée, l'homme roule au pied du lit. La lutte recommence. Vociférations, bourrades. L'ivrogne s'obstine. Dernier argument de la femme : d'une main résolue, elle empoigne par son énorme et dure



Embarquement du père, ivre le lundi matin, par sa femme
et sa fille sur la plage de Heyst.

toison cette bête brute. La voilà replacée sur le tabouret. Quelques coups de sabot solidement assénés sur le chef lui font comprendre que l'heure du genièvre est passée. Éreinté, saoul jusqu'aux moelles, résigné par force, le malheureux balbutie pâteusement d'incohérentes syllabes et va s'échouer définitivement près du porc, sur un tas de foin. C'est là qu'il cuvera sa comateuse ivresse jusqu'au lundi matin.

Le soir est venu. A l'estaminet, on chante toujours. La mer très basse se tait. Dans la maison muette, la femme, le mouchoir appuyé sur son sourcil fendu, se tient courbée près du lit où les enfants dorment. Elle pleure. *L'Angélus* sonne. C'est la prière. La vieille grand'mère, pâle, traverse la chambre et, très doucement, ouvre la porte de la rue. Enveloppée dans son « noir mantel », elle sort ; elle va dire un *Ave Maria* pour que son fils retrouve sa raison, le lendemain matin, à l'heure grave entre toutes, celle du départ.

L'HEURE GRAVE

ALERTE ! Femme lève-toi ! La mer est haute !
Dans toutes les maisons de pêcheurs, c'est l'heure grave ; celle où ton courage et ton énergie vont secouer la léthargie du père. Le flot monte, il faut appareiller. Alerte ! femme, lève-toi !

Ton homme impuissant, obtus, effondré, anéanti, doit prendre la mer. Cette masse, qui ronfle à faire vibrer les murs de la maison, est l'instrument de travail ; son absence, c'est la prison pour lui, la faim pour sa famille.

Alerte ! Il ne faut pas que le pain manque ! Et toute la maison, le père excepté, se jette à bas du lit, s'habille et court à la besogne.

Le pêcheur est invinciblement lié par un engagement dont la loi protectrice a prévu les infractions. L'absence d'un membre de l'équipage, son impossibilité ou son refus de partir le lundi, ce n'est pas seulement un désastre pour le foyer ; c'est un délit prévu qui met un obstacle absolu au départ du bateau. Le pilote en réclamera la sanction pénale le jour même, dès le matin, devant le commissaire de la marine siégeant à Blankenberghe. L'autorité statuera sans délai. L'absence non motivée par la maladie sera punie d'une radiation sur le rôle des pêcheurs pendant un an et six semaines. Si, à cette absence, viennent s'ajouter la rébellion, l'outrage, les voies de fait envers la personne du pilote (tous actes qu'on peut avoir à redouter d'un ivrogne), le cas s'aggravera et à l'exclusion, s'ajouteront, devant la police correctionnelle, l'amende et la prison. Du coup, ce sera la ruine pour la maison.

Aussi, la mère, va-t-elle parler haut et ferme, dès qu'expirera ce qu'on pourrait appeler la trêve honteuse du genièvre.

Sans doute ce ne sont-là que des cas tout exceptionnels et tellement rares qu'on ne les cite, à Heyst comme à Blankenberghe et à Ostende, qu'avec toutes sortes de commentaires indignés. Mais il suffit qu'on les cite pour justifier cette étrange inversion d'autorité, en vertu de laquelle la femme devenue, en fait, chef de la communauté pour un jour, va, de force ou de gré, conduire son mari au bateau. Elle l'y mènera par tous les moyens, au besoin comme on conduit une bête de somme au travail, en dépit de sa résistance et de sa mauvaise volonté.

Sitôt le jour levé, elle l'assiste et ne le quitte plus d'une coudée. En vain, celui-ci essaye-t-il de se dérober à cette tutelle honteuse pour son autorité ; en vain tente-t-il de secouer ce joug, ne fût-ce qu'une minute, pour payer, avant le départ, un dernier tribut au bar séducteur.

Vaine tentative. La femme se cramponne à son prisonnier. On les voit tituber de droite et de gauche, la mère très ferme,

tantôt poussant le père, tantôt le soutenant, mais tenant quand même, et ne l'abandonnant pas avant qu'il soit à bord, debout ou couché.

L'ivrogne est-il en état de prendre seul la mer ? Alors tout va bien. Mais, sur le nombre, combien peu supportent aussi facilement l'alcool ! Combien sont incapables de bouger du lit où les cloue un indomptable sommeil !

Ce n'est plus alors seulement la femme qui intervient ; tout membre de la famille va jouer son rôle pour porter le récalcitrant à la plage.

A peine l'ivrogne est-il couvert d'un vêtement sommaire qu'on l'entraîne comme une masse stupide. Femmes, filles et garçons portent, au besoin, l'inerte paquet. Les grands soutiennent les épaules et les petits les jambes.

Singulière procession familiale, où les uns et les autres mettent dans l'accomplissement de ce grand devoir un zèle et une piété à rendre jaloux les fils de Noé eux-mêmes !

L'ivrogne est maintenant au rivage, vautré sur le sable. La scène va changer, sans cesser d'être étrange. Le patient est déchaussé. On lui met les pieds dans la mer. L'ivresse tient-elle bon ? C'est un débarbouillage général, la tête la première. N'est-ce point assez ? En avant le bain complet ! Toute la famille à la rescousse ! Il faut qu'il y passe ; et il y passera, en dépit de toutes ses protestations, de ses grimaces et de ses gémissements.

Enfin, deux camarades valides aidant, on l'amène contre le bordage. « Oh hisse ! Embarquez ! »

Les uns poussent du dehors, les autres tirent du dedans. Le voilà réintégré. Chose curieuse, avec le mouvement de la chaloupe, l'hébétude disparaît, l'usage des facultés se rétablit. En posant le pied sur la coquille de noix, sa seconde maison, l'inconscient semble reprendre possession de lui-même. Il n'est pas d'exemple d'ivresse, si intense soit-elle, qui résiste au contact prolongé de la mer, à l'effet du roulis. Ainsi s'explique, que les cas de rébellion des pêcheurs au moment du

départ, soient si rares. D'ailleurs, l'important, c'est qu'ils partent, ivres ou non. La femme a fait faire le premier pas. A elle tout l'honneur. La mer fera le reste. La nature et Dieu ont de ces providences pour les ivrognes.

IGNORANCE ET VAGABONDAGE

PAR précaution contre les enquêtes conjugales, les pêcheurs ne savent pour la plupart, ni lire, ni écrire. C'est là une plaie vive de leur existence. Les efforts des municipalités modernes tendent à transformer graduellement l'épaisse ignorance de ces braves gens, qui ne sont point sots, en une connaissance sommaire des premières notions indispensables aux relations humaines. Des trois principales plages flamandes, celle de Heyst fournit à la statistique scolaire le plus grand nombre d'illettrés. Parmi les adultes appartenant à la population maritime de ce village, *quatre-vingt-cinq* pêcheurs environ *sur cent* ne savent pas signer leur nom. Quand ils le savent, ils se gardent de le dire. Les uns dissimulent cette infime supériorité par fausse honte, les autres la taisent par ruse, se réservant une excellente excuse pour ne jamais marquer leur compte de quinzaine autrement qu'en signes arbitraires soigneusement choisis, qui les soustraient au contrôle conjugal. Ceux même qui savent écrire et qui l'avouent n'ont garde de se servir de ces connaissances élémentaires en face de leur famille. L'ignorance, vraie ou feinte, est, pour eux, la fée tutélaire de la « carotte ».

A Blankenberghe, les pêcheurs sont plus soignés, plus lavés, plus instruits et plus religieux.

A Ostende, la différence dans l'instruction est encore plus marquée. A Heyst, les enfants courent fréquemment les rues. Une école catholique, dirigée maternellement depuis de lon-

gues années par une digne Sœur, reçoit les quatre cinquièmes de la population scolaire, filles et garçons. Le dernier cinquième fréquente l'école communale. Les enfants sont peu surveillés par leur famille. Comment pourraient-ils l'être, lorsque le père est en mer ou bien ivre et que la mère est au dehors, pour vendre le poisson de partage ? Sans doute, il y a bien la grande sœur ; mais, le plus souvent elle est aux champs. Le diabolin de la paresse reprend alors ses droits, à Heyst comme ailleurs.

Petits, ils enfilent le plus souvent, au grand détriment de la classe, soit le chemin des grandes routes, où ils vagabondent, soit celui de la plage où ils se roulent.

C'est l'apprentissage du soleil, du brise lame et du grand air. Ils prennent pour prétexte que la manœuvre d'une chaloupe exige des hommes d'un rare sang-froid et d'une expérience éprouvée, aguerris aux vents dès leur premières années. Simple occasion de flânerie et de vagabondage. Les enfants ne peuvent en effet, être mousses avant douze ans, même s'ils sont fils



JEAN DE CONNINGCK, enfant
(Heyst).

ou orphelins de pêcheurs. Or, dans toute la flottille de Heyst, combien y a-t-il de places de mousses ? Quarante, s'ils sont cent. Que font les autres, après leur douzième année ? Que font ceux qui, n'étant point fils de pêcheurs, n'ont même point devant eux cette présomption d'avenir précaire, qui les condamne, gamins, à subir toutes les corvées pénibles jusqu'à seize ou dix-sept ans ; adultes, à ne devenir patrons qu'à trente ; hommes mûrs, à quitter la mer dès cinquante, paralysés par la pleurésie, les rhumatismes ou la constipation alcoolique ?

Ce qu'ils deviennent ?... Des chemineaux en quête d'emploi. Ce qu'ils font ?... Rien. Ils flânent, ils paressent, se placent l'hiver comme manœuvres chez les maçons, les charpentiers ; l'été, plus âgés, comme employés dans les hôtels, aux cabines,

à la plage, ou comme âniers, dormant la moitié du jour dans des chaloupes en radoub, la nuit, dans des écuries, près des bêtes, mais rêvant d'être pêcheurs; car tout les ramène là.

La mer est leur pensée fixe. Dans l'espoir de se mesurer tôt ou tard avec la goule verte, ils demeurent des journées entières



Sur une ancre anciennement échouée
(Heyst).

accroupis sur la crête d'une dune ou pendus comme des gnômes aux mâchoires rouillées d'une vieille ancre.

Le soir les retrouve à la même place, immobiles, figés, obstinés à interroger l'horizon, à scruter les caprices de l'immense sournoise, leur éternelle ennemie. Songent-ils seulement qu'une nuit de colère lui suffira pour jeter à Dieu leur âme et leur corps aux clayons d'un brise lame? C'est peu probable. Ils savent tout cela, mais ne s'en soucient guère. S'ils s'en souciaient, ces vagabonds ignorants, seraient-ils de sang flamand, fils de pêcheurs ?...

TYPES DE PÊCHEURS



1. AUGUSTIN DE VOOGE,
Ancien sauveteur de Heyst.

Passons aux pêcheurs.

L'octave de la Toussaint ramène chaque année les enrôlements maritimes. C'est une semaine de lip-pées colossales. A Blankenberghe comme à Heyst ces engagements durent un an. Dans cette dernière commune, ils sont verbaux, les pêcheurs ne sachant ni écrire, ni lire. Ils sont conclus devant témoins. Tout réfractaire tombe sous le coup de la loi. Depuis longtemps, les patrons ont reconnu la nécessité d'une sanction

officielle, plus solide devant les tribunaux que les règlements de Marie-Thérèse déclarant qu'au jour de l'enrôlement tout réfractaire serait considéré comme parjure « après le lever du soleil. » Aujourd'hui, s'ils sont parjures devant leur conscience après le lever du soleil, ils sont aussi, le jour levé, justiciables du commissaire de marine. Utile garantie. Aussi, peu ou point de manquements.

Les voilà donc pêcheurs et, vraiment, le type mérite qu'on s'y arrête. Têtes étranges, absolument typiques par leur construction, par leur teint, par la couleur de leurs sourcils et de

leurs cheveux. Ils ne ressemblent ni aux pêcheurs français de Dunkerque, ni aux Hollandais dont quelques lieues les séparent. Ils portent en eux quelque chose d'épais, de fruste, de primitif, qu'on ne retrouve au même degré nulle part ailleurs. Il y a même une séparation assez nette de type entre les pêcheurs de ces deux villes voisines. Entre consanguins dans chaque



2. Vieux pêcheur (Heyst).

3. KÆSEN, ancien pêcheur (Heyst).

commune, le caractère familial s'accuse, se dualise de plus en plus, en accentuant les différences d'une ville à l'autre.

Ceux de Heyst ont un ensemble plus inculte, — disons le mot — plus bestial. Ceux de Blankenberghe ont le masque beaucoup plus long, plus osseux, le bas de la figure moins volumineux. Dans l'architecture même de la tête, on sent un commencement d'affinement qui disparaît plus au Nord. Les premiers sont glabres, porteurs de chevelures et de sourcils de haute futaie. A Blankenberghe, la fantaisie des coupes bat son plein; quelques croquis rapportés en témoignent. Voyez, sur cette plage, la curieuse tête de Jan Duynslaeger (4), qu'on croirait descendu d'une croisière française, sous le

Directoire. Ses cadenettes sont une véritable trouvaille. Un second, Jean Clayes (9), arbore une barbe en queue d'esturgeon. Un troisième, Léopold Marmenhout (10) [c'est un baigneur], résume l'accentuation d'un facies très accusé : yeux vifs, pommettes saillantes, lèvres minces, menton pointu, joues creuses. Mais le plus intéressant de tous fut le vieux Pierre



4. JAN DUYNslaeger, ancien pêcheur
(Blankenberghe).

5. PIERRE BEECKER, ancien pêcheur
(Heyst).

Sampsoon (7). En dépit de son débraillé, sous l'émail de sa peau craquelé par la bise, brillent des yeux pétillants par un fond de malicieuse bonhomie. De cela, vous ne retrouverez rien ni à Ostende, ni à Heyst. Et toujours la lèvre très mince, déjetée d'un côté par le tuyau de la pipe ou par la chique.

A Heyst, le type s'empâte. Moins de nerf et plus de chair. La même largeur énorme des pommettes s'affirme, avec, en plus, un développement considérable du menton. Le maxillaire inférieur, souvent en saillie, donne à la figure un air un peu farouche, généralement corrigé par un bon sourire. Dans cette

série, Philippe Sawels (11) fut une exception qui se rapproche du type de Blankenberghe où, je crois, sa famille est inscrite au moins depuis Louis XIV. Un exemplaire net du type était le vieux Augustin de Voogt (1), un véritable sauveteur, dont chacun se souvient sur la plage. C'était le parfait modèle du marin flamand, roux, placide, aux yeux gris, musclé comme un athlète, ridé comme une vieille tortue, embroussaillé comme



6. Un des VAN DIERENDONCK, ancien-pêcheur (Heyst).

7. PIERRE SAMPSON, ancien pêcheur (Blankenberghe).

un hoyat et, — ce qui ne gâte rien, — excellent homme. Une corne en métal à la main, il gardait ceux qui se baignent au large. Le flot est fort traître, surtout à marée descendante. Le vent a bien vite fait de pousser brusquement un nageur sur les épines d'un brise lame. C'est alors la lutte terrible de la chair haletante contre les griffes du monstre. Danger contre lequel, sans relâche, luttait Augustin de Voogt. Un coup de corne et l'éveil était donné. Voilà l'imprudent sauvé et admonesté du même coup. Ne cherchez pas, au moins, dans son sourcil froncé, l'ombre d'une rudesse. Ce pli, c'est le tic du marin qui ne peut s'empêcher de regarder la mer et qu'offus-

que la clarté métallique du ciel. Sous la paupière, l'œil est merveilleux de franchise et de bonté.

Jetons un regard rétrospectif sur tous ces vieux souvenirs : Morbé (8), ancien tambour, aux yeux d'Homère antique, clignottant sous sa casquette de gavroche ; Keesen (3), trapu, barbu, cyclopéen ; Pierre Beecker (5), le plus sauvage d'aspect, le meilleur de tous peut-être, surnommé « Chique ver Beecker »,



8. MORBÉ, ancien tambour
(Heyst).

9. JEAN CLAEYS, ancien pêcheur
(Blankenberghe).

parce qu'il mâchonnait son tabac, même en dormant. Sont-ce bien là de vrais types, comme, seules, en peuvent créer toutes les intempéries de l'air et toutes les intempérances du gosier ? Et ce balayeur de la digue (2), ce vieux pêcheur en retraite, quelle allure !

Cet autre imberbe (6), qui regarde étrangement, le nez en l'air, par dessous des cils absents, — n'allez pas croire au moins qu'il y mette l'ombre d'une insolence ? — C'est simplement un alcoolique paralysé des paupières, qu'on serait tenté de prendre pour un comique de mélodrame ouvrier. La famille de ce pêcheur très nature est des plus estimée parmi celles qui ont

fourni à Heyst ses meilleurs « lapins ». C'est un Van Dieren-donck, dans toute l'acception du nom : mauvaise tête, bonne pratique pour le cabaret, comme tous ceux de la même branche, mais aussi, comme eux, franc, loyal et brave. Je mettrai tout à l'heure plus en relief deux spécimens de cette forte lignée qui a donné à la corporation un étonnant Doyen d'âge.

Et ce ne sont là, en somme, que quelques types de retraités



10. LEOPOLD MARMENHOUT, ancien pêcheur
(Blankenberghe).

11. PHILIPPE SAVELS, ancien pêcheur
(Heyst).

pris parmi ceux qu'on peut voir à toute heure sur la « digue de mer ». Les autres pêcheurs en activité, les jeunes, de vingt à quarante ans, sont plus difficiles à dessiner, ne quittant la mer que pour le cabaret, et réciproquement. Où les prendre ?...

C'est, du reste, — avec une atténuation des rides et une moindre exagération des veines — les mêmes caractères essentiels des visages. Tous ont, sous leur aspect de rudesse, une bonhomie massive, énorme, qui les distingue entre tous les marins de la côte. Ce sont des modèles de sang-froid. Ils respirent la tranquille lenteur d'un métier dont la prévoyance est la première vertu. Leur placidité déconcerte nos tempéra-

ments de citadins névrosés. Dans ces corps charpentés à coups de hache, comme leurs chaloupes, dans ces muscles où le phosphore de la mer emmagasine la force depuis des siècles, sur ces fronts où l'inquiétude perpétuelle de l'horizon burine dès l'enfance de larges sillons, dans ces yeux limpides et probes, c'est en vain, qu'en dehors du vice alcoolique, on chercherait la trace d'une de ces passions qui minent les ouvriers des villes. Point de politique, point de haines. De luttes, ils ne connaissent que celles du large, contre tempêtes et marées, et celles du foyer, contre leur femme. Le vent, le soleil, les alcalis de la mer ont beau bistrer et craqueler leurs épidermes comme la couverte d'une faïence japonaise, la couleur de la peau n'en reste pas moins intense, vibrante, baignée qu'elle est par les splendeurs d'un ciel incomparable. Sans le genièvre qui les ruine jusqu'à la moelle, ces hommes de fer vivraient cent ans. Ceux — très rares, — qui dépassent la cinquantaine en sont la preuve.

A rude métier, rude race. Ce qui est vrai des mineurs et des forgerons, l'est aussi des pêcheurs. Leurs yeux glauques, bordés de cils blonds, clignottants à la façon des albinos, sont profondément bons. S'ils ont des sourcils comme des pelotes d'aiguilles, c'est qu'ils les coupent religieusement pour les forcer à croître et protéger leurs prunelles contre les morsures du vent. Leur robuste carrure, leur poitrine large, leur ossature colossale et leur musculature nerveuse jusqu'à quarante ans — caractéristique des races nourries de poisson, — l'allure lente de leur marche, la souplesse de leurs mouvements alourdis cependant par l'épaisseur des habits, la pesanteur de leur démarche, tout imprime à leur personne un cachet de tranquillité grave qui naît de la confiance en soi-même et du contact permanent avec le danger. Ce sont bien les bretons de la mer du Nord.

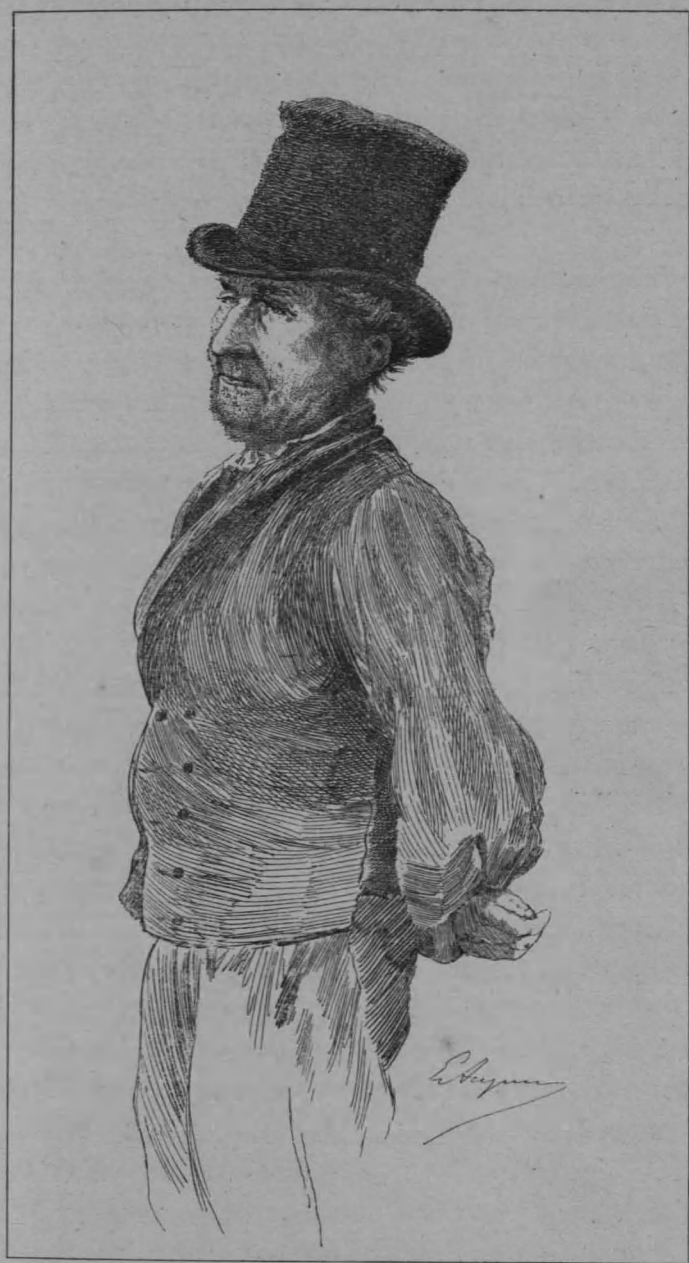
UN DOYEN D'ÂGE

A BLANKENBERGHE, pays plus éduqué que Heyst, l'instinct de l'association et la connaissance des bienfaits qu'elle procure sont plus développés que sur le nord du littoral belge.

A Heyst, qui n'est, a proprement parler, qu'une bouture, un rameau détaché du tronc voisin, — mais un rameau qui a fait souche — les pêcheurs ont vécu longtemps sans songer à codifier des coutumes respectées d'un commun accord, sans chercher d'autre garantie de leur perpétuité que la possession d'état et l'habitude.

Depuis quelques années seulement, avertis par l'expérience, ils sont tombés d'accord pour élire un autre chef que leur Doyen d'âge. Cette paternelle magistrature leur avait paru jusqu'alors suffisante et ce trait marque bien, à lui seul, la simplicité de leurs mœurs. Je voudrais esquisser en quelques traits la figure de celui qui, pendant de longues années, fut le défenseur élu de leurs us et de leurs conventions. J'espérerais ainsi donner la mesure du peu d'importance qu'ils attribuaient à ces fonctions, — du peu de besoin qu'ils avaient de son arbitrage.

Il y a quelques années, de sept heures du matin à sept heures du soir, sur la digue de Heyst, près du Kursaal, l'étranger se croisait infailliblement avec un vieil invalide de la mer, voûté, formant corps avec le paysage de la plage dont il était, entre tous les pêcheurs retraités, le type le plus étrange et le plus populaire. Il avait nom Van Dierendonck, Doyen d'âge des pêcheurs de Heyst. On le surnommait, sans qu'on sût pourquoi : *Napoléon*.



NAPOLÉON VAN DIERENDONCK
Ancien doyen centenaire des pêcheurs de Heyst (1888).

Invariablement coiffé d'un chapeau usé, à haute forme, l'œil bridé, la barbe rude, la commissure des lèvres profondément ravinée, les genoux fléchis et les mains derrière le dos, le vieux cormoran, réduit tristement à louver d'estaminets en estaminets, n'avait gardé de son ancien métier que le regret passionné de sa chaloupe et l'irrésistible amour du « geniève ».

C'est pourquoi, quand, alentour, tout palpitait de vie et de mouvement sur la digue ensoleillée, lui, restait immobile dans ses gros sabots blancs, planté sur ses jambes arquées ou assis sur un banc, toujours attentif, le regard perdu à l'horizon, échangeant un salut amical avec un baigneur, une chique avec un vieux débris inoccupé comme lui...

Voyait-il arriver à la plage quelque nouveau venu, quelque baigneur récidiviste?... Sa prunelle s'illuminait, il machonnait en flamand un salut étonné, empochait deux sous qu'on lui offrait, s'empressait d'aller les boire au plus proche estaminet, puis revenait du même pas lourd, par la même rue du Kursaal, s'échouer sur le même banc, pour contempler, du même œil atone, les colères et les sourires de la vague, son éternelle maîtresse.....

Quel âge avait-il? Il se donnait quatre-vingt-dix-huit ans. Vit-il encore, à l'heure où j'écris ces lignes?... C'est fort peu probable.

D'où lui venait son surnom de Napoléon? Nul n'a pu le dire et il n'en savait guère plus lui-même. Il avait certainement servi dans la marine du premier Empire : il en avait même gardé un souvenir profond. Ce n'était point la une explication de son surnom... Mais bien des surnoms n'ont pas d'origine plus satisfaisantes.

Tel, pendant longtemps, fut le doyen d'âge des pêcheurs d'Heyst. Ils n'en voulaient point d'autres que ce brave retraits, qui avait bien mérité de la bienveillance publique. Ce choix d'un centenaire, comme doyen de corporation, n'est-ce point un trait charmant qui peint bien la bonhomie

de leur confiance, leur naïveté dans toutes les questions qui touchent à leurs intérêts professionnels ?

Il leur suffisait qu'il fût le plus âgé, qu'il fût un Van Dierendonck, — ce qui était tout dire, car nulle famille n'est plus foncièrement flamande et vouée de père en fils à la pêche. — Heyst est peuplé de ses enfants, de ses petits enfants, nièces et neveux. S'en doute-t-il et s'en doutent-ils seulement ?...

Il lui suffisait, à lui, d'être salué par tous avec un sourire bien ouvert. Il n'avait dans sa vie qu'un gros crève cœur : c'était de ne pas parler français. Il s'en est ouvert à moi, tandis que je faisais son portrait. Au cinquième petit verre de genièvre, il s'est indigné, dans son patois flamand, que deux hommes comme lui et moi, « sortis de la même côte « d'Adam, ne pussent s'expliquer dans le même idiome, — le « sien » disait-il, étant le seul vrai, celui que le bon Dieu « parle en paradis. »

A cette douce croyance, je n'ai trouvé rien à redire...

ANSELMUS

A Coté de ce croquis du Doyen, peut trouver place une autre esquisse, non moins curieuse, celle de son fils, Anselmus Van Dierendonk, patron de la « Barque aux Crevettes », dont je parlerai quelque jour, à propos d'une promenade en mer à Heyst. Son portrait me paraît avoir, dans notre étude, sa place marquée. Cette épave est encore un type.

Anselmus, pêcheur de crevettes, est le compagnon obligé et obligeant de toutes les excursions enfantines en mer. Anselmus n'est point beau. Mon dessin lui a fait impitoyablement une tête énorme sur des membres grêles ; et, ce jour-là ;

sa pauvre diable de tête a bien sué toute l'eau d'un corps où il n'en entre guère. — Le supplice d'une pose, sans boire pendant une heure, lui sera compté comme un jour de purgatoire.

Figure étrange, gravée de rides profondes, haute en couleurs; une barbe d'un roux ardent, des sourcils hirsutes, plutôt jaunes que roux, plutôt verts que jaunes; des yeux bleus clairs, très perçants; des pieds et des mains gonflées par l'eau de mer, déformés dans les articulations par des nœuds énormes, quelque chose d'inattendu dans l'allure, mais de franc, de brave et de bon enfant, qui commande la confiance. Peut-être ne lui donnerais-je pas la clef de ma cave! Mais je lui confierais sans hésitation celle de mon coffre-fort.

C'est le pêcheur le plus endurci de Heyst où ils le sont tous. S'il n'est point dans sa chaloupe, à tirer ses filets pour son propre compte, il y est pour celui des curieux qu'il mène au bateau phare. Il devient là le spectateur de toutes leurs faiblesses, le confident de toutes leurs infirmités. C'est lui qui a le privilège de porter, à bras ou à dos, toutes les dames, jeunes ou vieilles, que la haute mer retient au retour dans sa barque, quand le niveau de la marée empêche d'atterrir.

Ah! Quand les prisonnières se font prier, c'est alors que la scène prête à rire! J'ai vu lourdement peints, sur les toiles foraines, des enlèvements de vierges affolées par des hommes des bois tout nus, fuyant à pas démesurés, en montrant des dents larges comme des pierres tombales. Le sauvetage des promeneuses par Anselmus, c'est presque cela.... mais c'est encore plus terrible.

Autant sa tenue de pilote est grave à bord, autant il se déride, aussitôt le pied sur le sable. Il devient, une fois à terre, l'enfant gâté de la plage. Il n'y a pas de bonne fête sans lui. On se souvient, un jour de kermesse, de l'avoir vu travesti en *incroyable*, par des jeunes gens en veine de folle gaité. Imaginez un instant ce corps étrange, bariolé d'un habit à raies jaunes et noires, à basques flottantes comme des

oriflammes. Supposez cette tête embroussaillée, ces yeux égrillards, ce chiendent de barbe noyé dans un nuage immaculé de mousseline?...

Peu importe ! Tant qu'il n'aura point trop bu, Anselmus sera un excellent vieux bonhomme ; et, parmi ceux qui, sur la plage, lui joueront les tours les plus pendables, combien peu soupçonneront les labeurs et les angoisses de son ancienne vie de pêcheur !

Anselmus n'est, bien entendu, que son prénom. S'il n'est point mort, il a — qui s'en douterait ? — soixante douze ans, sur lesquels il en a navigué cinquante et un. Durant vingt cinq années, il a servi sur des chaloupes de pêche. La maladie seule l'a contraint à renoncer aux rêdres et à la manœuvre contre vents et marée.

En 1873, sous les ordres d'un patron habile, il pêchait la sardine tout le long de la côte, à un jet de pierre de l'estran ; ils devaient placer les filets devant les écluses. Un gros temps les surprit et les repoussa vers le large. En un rien de temps, les ailes de la chaloupe furent cassées. Perdus, sans moyen de direction, ils essayèrent de gouverner avec le vent. La tempête plus forte les rejeta sur Ambras, du côté ouest du phare de Flessingue. Ils ne purent tourner à temps un brise lame. Une véritable montagne d'eau les lança sur les poteaux. La frêle chaloupe retomba, embarquant douze tonneaux d'eau. Le patron sauta sur le brise lame, laissant ses trois hommes d'équipage et le mousse à la merci de l'ouragan. Anselmus était l'un des trois. La providence eût pitié de lui et le sauva. Ce fut un de ses naufrages — mais non le seul. Il aurait bien mérité le repos. Mais, le jour où il cessera de pêcher, Anselmus mourra.

Qu'il pêche donc, et même le plus longtemps possible ! Car l'absence de sa bonne tête laisserait à Heyst, un vide irréparable, dans la mémoire de tous ceux qui connaissent la petite ville et toute son originale population.



ANSELMUS VAN DIERENDONCK, ancien retraité,
Fils de « NAPOLÉON ». — Pêcheur de crevettes, à Hoyst.

FILLES, FEMMES, VEUVES



Une fillette flamande de Blankenberghe.

Femmes et filles présentent un intérêt spécial de moralité.

De la vie de famille, disséminée entre les champs où la mère cultive, et la barque où le père pêche, résulte pour la jeunesse des entraînements et des chutes inévitables. Beaucoup de filles sont émancipées dès treize ans ; le nombre de celles qui sont mères avant leur mariage n'est pas une quantité négligeable. A Blankenberghe, toutefois, la moralité est beaucoup plus élevée, les filles n'étant pas éloignées de la maison maternelle par un prétexte de travail au dehors.

Les pêcheurs Blankenbergeois n'ont comme ressource que leur barque ; ni jardin, ni culture extérieure. Les filles sont donc retenues à la maison ou sur le port. Disons de suite que, même à Heyst, la

liberté des mœurs a ses limites, la licence et l'amour du plaisir n'étant guère dans le tempérament de ces populations flegmatiques. Les filles-mères, comme dans les grands centres miniers belges, épousent presque toujours le père de leur

enfant. Dans le cas contraire, la déconsidération s'attacherait certainement au séducteur. A partir du mariage, la femme, lorsqu'elle ne cède point à la tentation de l'ivrognerie, — ce qui lui arrive hélas ! parfois — prend son rôle très au sérieux. Elle est généralement bonne femme, bonne mère et bonne ouvrière, régulière dans ses mœurs et dans ses habitudes. Elle fréquente l'église sans excès de zèle, et passe sa semaine de veuvage à se préparer aux rudes épreuves du dimanche



JUSTINE HELDERS, femme de pêcheur
(Blankenberghe).

BARBARA SAMPsoon, femme de pêcheur
(Blankenberghe).

et du lundi. Elles vivent ainsi jusqu'à cinquante ans. La vieillesse les trouve résignées aux infirmités les plus cruelles. Veuves ou grand'mères, elles profitent le plus souvent des libéralités publiques et de l'assistance de leurs enfants qu'elles aident dans le ménage. Jeunes filles, fort peu sont jolies. Sans coquetterie dans leur attirail, une fois qu'elles ont atteint la quarantaine, par un retour de patriotisme, elles revêtent le vieux costume flamand traditionnel, celui qui n'a pas varié depuis des siècles : pour les enfants, la robe longue et le bonnet en drap, pour les fillettes ; un béguin noir à double ruche, emprisonnant dans un cercle mélancolique leurs joues fraîches et leurs cheveux blonds soyeux. Après la première commu-



COLETTE DE KEMPE, femme de cabine
(Blankenberghe).



Une jeune mère l'a nande.
(Heyst.)

nion, plus de béguin ; une coiffe noire, solidement établie sur le devant des cheveux et toujours ornée de la double ruche : quelque chose comme une cornette qui aurait fait timidement des concessions aux modernes chapeaux des villes. Sur ces coiffes, beaucoup commettent le crime d'ajouter des fleurs et des fruits. Inutile d'insister sur la gravité d'un pareil sacrilège ! Combien peu, parmi les jeunes, ont l'esprit d'arborer



La fille d'ANSELMUS VAN DIERENDONCK
(Heyst).

La fille de BROCKAERT
(Heyst).

franchement les vraies coiffes d'autrefois, celles d'il y a un siècle ! Combien, cependant, y seraient-elles plus charmantes ! Combien, relevées sur les deux oreilles, seraient plus pimpantes ces ailes serrées sous un large ruban de soie noire ou de couleurs variées ? Pourquoi donc, ô ménagères, attendez-vous vos quarante ans sonnés pour vous souvenir de cette antique coiffure, sous laquelle vos dix-huit printemps auraient eu des allures exquises ?

Tel qu'il est, le costume des flamandes sied bien à la gravité des épouses, aux lignes placides et sévères des matrones ; il sied aux séniles figures des aïeules qui s'en vont, voûtées, mais toujours l'œil alerte, par les rues cabossées du village.

Comme leurs maris, ces grand'mères somnolentes et gourdes ont un type à part, d'une étonnante fermeté de contours, d'une construction solide, d'une simplicité d'expression qui commande le respect. Beaucoup ont même gardé, de leur rôle maternel et conjugal, un accent d'autorité non exempt de grandeur. Oui, c'est décidément bien une race à part, que celle de ces bonnes vieilles embondieuses qu'on voit défiler le dimanche, à la sortie de l'église, le teint clair et le regard vif, malgré les rides burinées par le hâle, les mains croisées sous leur « mantel » et le capuchon étalé sur les épaules.

Comme est simple leur formule ! J'en verrais défilé cent devant moi que je les dessinerais volontiers toutes, les unes après les autres, sans éprouver une minute de fatigue. Comme, après les avoir étudiées, on comprend mieux le style des grands maîtres flamands, des Van der Weyden, des Thierry Bouts, des Quentin Metzys, des Porbus, des Memling, des Van Eyck!..

VIEUX MODÈLES

Les vieilles flamandes?... Eh bien, oui ! je les admire avec passion.

J'aime leurs bandeaux qui débordent, plaqués sur le ruban noir de leur coiffe, leurs joues solidement encadrées entre deux ailes blanches et retroussées ; le fichu orange fixé sur leur taille ; le rouleau d'étoupes rebondissant sur leurs reins robustes ; leurs merveilleux bijoux, chefs-d'œuvres de patience et de dextérité d'un autre âge. J'aime par dessus tout les lignes solennelles de leur mante en drap fin, sans manches ; les collets et les capuchons soutenus de cartons légers, qui, depuis le xvi^e siècle, gardent dans leur allure la dignité pieuse et la pudeur mystique des béguinages...



CHARLOTTE CEYFS

VEUVE LATRAUWE
Vieilles femmes de pêcheurs, à Heyst.

VEUVE MAUDEUSE

Dans une chapelle de ce coin de Flandre qui somnole entre Ostende, Bruges et Flessingue, peut-être vous êtes vous arrêté devant quelque aïeule agenouillée sur un prie-Dieu, le buste rigide dans les plis de son austère manteau, le cha-pelet dévidé sur les genoux, l'azur des yeux perdu dans une adoration muette?...

De telles visions valent un voyage.

Ou bien, encore êtes-vous entré, le dimanche après vêpres, dans une de ces cours intérieures et familières de pêcheurs limitées à quatre murs bas, où bourdonnent les insectes, où piaillent les enfants, où les veuves, assises par groupes entre les filets démaillés et les bourriches vides, devisent des heures entières, immobiles les mains croisées sur les genoux, dans un affaissement béat, habituel à leur âge, sous l'œil indulgent des poules qui picorent et du porc qui ronchonne?... En les surprenant comme fascinées par de lointains souvenirs : — angoisses de départ ou surprises de retours ! — n'avez-vous pas cru voir surgir devant vos yeux quelque évocation d'un tableau primitif caressé lentement par un vieux maître de Bruges ?

Oui, certes, ce sont bien là ces mêmes admirables visages, d'une réalité si poignante et d'une rigueur si placide qu'elles nous déconcertent aujourd'hui par l'intensité du repos intérieur qui s'en dégage. Ce sont ces mêmes modelés aériens, ces mêmes abandons naïfs de poses, ces mêmes allures, ces mêmes airs de têtes graves, qui nous laissent stupéfaits encore, à trois cents ans de date, cherchant quel charme intime peut rayonner encore de ces faces simples et foncièrement probes.

Ah ! Modernes, qui prétendez aux mérites du plein air, restreignez, de grâce, vos illusions à la perspective laiteuse de certains lointains. Pour la figure, combien devancés étiez-vous déjà, dès la fin du quinzième siècle et les vingt premières années du seizième, par les derniers mystiques du Moyen âge et par les superbes pionniers de la prime Renaissance flamande !...

A Bruxelles, à Malines, à Anvers, surtout à Bruges, scrutez les tableaux votifs, ouvrez les volets du Saint-Sang, ouvrez ceux encore de Notre-Dame.... Puis, la tournée faite et l'œil tout plein de ces impérissables portraits de grands maîtres, poussez jusqu'aux plages extrêmes et contemplez à leur tour, dans un azur éblouissant de clarté vive, ces admirables fronts de vieilles, d'une bonhomie si limpide, d'une chair si lumineuse sous les tendresses roses du matin, et dites si ce ne sont pas toujours bien là les invariables sources où s'est inspiré l'effort sublime des rénovateurs de l'art flamand ?

Oui, ces figures n'ont point varié. Ce sont elles, toujours bien les mêmes depuis la domination espagnole. Plus on les voit, plus s'affirment en elles la justesse et la sincérité du réalisme national. Syndics de 1520 et charpentiers de 1880, béguines de 1512 et pêcheuses de 1897, mêmes têtes, mêmes ossatures, mêmes regards. Étrange atavisme des lignes dans les exemplaires actuellement vivants de la même formule ethnique ! Mais aussi, quelle merveille d'exactitude intense dans ces vieux panneaux où l'âme humaine, depuis quatre siècles tantôt révolus, reste lisible comme au premier jour, en dépit de l'action du temps et de la nature ?... Or, n'est-ce pas le comble de l'art qu'après bientôt ces quatre cents ans écoulés, pour reconnaître sans hésitation les chalutiers actuels de Heyst et les très vivantes laitières de Lissewègue, il suffise d'ouvrir à deux battants les sublimes triptyques de Bruges où, depuis Philippe II, des gradins de notables enfraisés font vis à vis à des théories de matrones figées dans l'emploi de leurs coiffes ?

Et, sous une apparente uniformité de composition, combien merveilleuse se dégage l'entente de ces figures, l'esprit de ces groupes familiaux ou corporatifs, si amoureusement brossés par le pinceau des Maîtres Brugeois !

Combien plus on les aime, ces délicats primitifs, combien plus on estime leur sincérité, lorsqu'on la ramène à ses



Veuve de pêcheur de Heyst.



JOHANNINA VAN DIERENDONCK
(Heyst).



Flamande en prière
(Heyst).

origines, c'est-à-dire au centre de cette modeste population dont ils ont été vraiment les irréprochables interprètes. Quel respect sous la rigueur de leur dessin ! Quelle finesse d'observation à travers la variété blonde de ces personnages, tous vivants dans la fixité de leur regard, de ces types dont l'artiste a su, pour la curiosité des siècles futurs, dégager, mettre à nu, l'intime essence, le tuf du moi humain !...

Trop rigides dites-vous?... Oh, que non ! Voyez plutôt assises, au fond de leur cour de ferme, ces édentées dolentes, aux mains gourdes, aux mentons doucement étagés, et toutes figées dans la quiétude de leurs causeries ?

En face de ces natures impassibles et douces, Porbus ou Blondeel, ces puissants réalistes d'alors, auraient-ils pu tenter de saisir au vol, comme l'eussent fait Van Dyck et Rembrand, l'accidentel, le contingent du visage humain, — je veux dire le regard et le sourire ? Devant ces types de résignation placide, pouvaient-ils, au mépris du vrai, ne pas demeurer les traducteurs impeccables de l'architecture faciale, — c'est-à-dire, du permanent, du subjectif ?

Les modèles étaient et sont demeurés dignes de leurs peintres.

Les peintres sont restés à la hauteur de leurs modèles.

Le repos d'une vie modeste, l'équilibre du bonheur, qualité maîtresse de leur art, je le retrouve dans la nature intime, dans le tempérament de ces vieilles esseulées des plages, dans leurs yeux, clairs miroirs d'une limpide conscience, dans le grand idéal de simplicité qui les imprègne et me subjugué.

L'art primitif est en elles. Il y réside tout entier. Sa simplicité vit dans ces fantômes exangues.

C'est en leur présence, et tout en les regardant causer, prier ou se mouvoir, que j'ai subi le plus vivement l'ascendant d'un art ennemi du mensonge, de la convention, de la formule.

LE FOYER. — PRATIQUES RELIGIEUSES

J'AI suivi mes modèles dans l'intimité de leur vie familiale. Je viens de les étudier vaquant aux vulgarités du ménage. Ce faisant, j'ai eu de leur physionomie, une vision très différente de celle qui m'était apparue le dimanche, jour de repos et de loisir.

La Hollande est toute voisine de ces rivages.

Porbus et Memling cèdent, en semaine, le pas à Téniers. Sous le manteau de la cheminée, pêcheurs, jeunes filles, enfants, se révèlent sous un accent de grosse trivialité, de bonhomie narquoise. Types singuliers ! Tous les marmots ont dans le menton une douceur de lignes qui ne leur vient ni de France, ni de Hollande. C'est une formule propre aux Pays-Bas de Belgique. Ce sont encore bien là des flamands ; mais, cette fois, ce sont les personnages de tableaux réalistes de Miéris, de Van Steen, d'Ostade, de Metzù qui, pourtant, n'étaient point des Flandres. On se croirait, en les voyant, plus jeune de deux cents ans.

Dans ces petites maisons où le fer, le cuivre, le bois et la faïence s'illuminent et rayonnent comme dans un réfectoire de couvent, rien n'a guère varié depuis Guillaume d'Orange et Louis XIV. Le pavé seul est plus ou moins défoncé ; les fourneaux y ont gardé leurs vieux profils de fonte et de fer forgé qu'on ne trouve plus ailleurs. La batterie étincèle comme de l'argent ; la bassine et le colossal coquemar en cuivre y éclatent de splendeurs inconnues dans nos cuisines de banlieue. L'enfant, il est vrai, y est généralement sale ; ses habits sont maculés ; mais, dans son écuelle de pauvre, un prince pourrait manger. A terre, dans la mesure, le poli du métal est l'honneur du foyer, la fierté de la ménagère. A la mer et

dans la cabine du patron, la négligence du marin reprend ses droits.

J'ai déjà dit quelques mots des habitudes religieuses de ces populations ; je ne ferai qu'effleurer ici ce sujet. Les pêcheurs les moins fidèles aux pratiques catholiques sont ceux de Heyst. Ceux de Blankenberghe, plus instruits, ont aussi une



La portée à dos.
Pourquoi l'on se voule jeune à Heyst.

foi moins brutale, plus éclairée et moins sujette à des revirements. A Blankenberghe, ils vont à l'office et, sachant lire, suivent leur messe le plus souvent dans un livre. A Heyst, plus ignorants, ils assistent aux offices tous les dimanches et les jours de fête, les mains ballantes. Aux grandes solennités ils communient.

Fidèles aux cérémonies d'enterrement, ils vont prendre avant l'introït, de l'eau bénite à l'église et, pendant le *Dies iræ*, du genièvre à l'estaminet. Comme on dit trois messes aux

défunts, ils s'esquivent dès le premier évangile et reviennent, un peu alourdis, s'asseoir au dernier *Pater* sur leur chaise où l'absoute les trouve endormis, si le suisse oublie de faire la police et de les réveiller successivement avec sa hallebarde.

A Heyst, le patron de la commune est Saint-Antoine ermite. D'où la coutume d'offrir au curé, chaque année, un cochon de lait, pour préserver les autres cochons de la maladie. Pendant que certains touristes, peu ferrés sur l'agiographie, confondent innocemment, Saint-Antoine ermite avec Saint-Antoine de Padoue et, pour retrouver des objets précieux perdus sur la plage, persistent à offrir leurs neuvaines au bon solitaire qui n'en peut mais, le pensionnaire du Saint anachorète, entretenu par le clergé, se laisse gâter béatement dans une large écurie, près du portail principal de l'église neuve.

Le culte catholique et les pratiques spéciales aux pêcheurs donnent lieu à peu de solennités particulières. Il en est une cependant, toujours plus émouvante que toutes les autres : le baptême de leur petite barque. Cette fête se célèbre à la Tous saint, à l'époque des engagements, en même temps que celui des jeunes mousses. Parrain, marraine, propriétaire du bateau et curé posent ensemble les quatre dernières chevilles ; mais la chaloupe n'est définitivement lancée qu'après une exhortation pieuse où le pasteur a parfois la malice d'évoquer à propos le souvenir de l'arche de Noé.

Très religieux, point dévot, tel est, en somme, le type le plus général du pêcheur flamand.



NAPOLÉON VAN DIERENDONCK, à table.
Le coup de genièvre.

AUX INVALIDES DE LA MER

J'AI terminé ces notes prises à la hâte : Propos de pêcheurs, d'hôteliers, d'armateurs, de touristes, d'instituteurs, d'enfants.

Ai-je traduit un peu de ma pitié et beaucoup de ma sincère admiration pour ces honnêtes demi-sauvages, vestiges naïvement robustes et naïvement ivrognes des marins du moyen-âge ?

Je ne sais.

Je n'ai jamais pu, sans émotion, voir ces étonnants lutteurs, excellentes gens en somme, lever l'ancre de leur chaloupe pour affronter le *sur-oué* par un gros temps. Le départ d'un paquebot ne m'étonne ni ne m'émeut ; celui de leur coquille de noix m'épouvante.

Ces notes sont un tribut de sympathie profonde. Puisent-elles devenir, aux yeux de l'étranger, plus qu'un signalement : une recommandation.

Sans doute, rien n'est plus hideux que la demi-mort crapuleuse qui suit la victoire surhumaine de ces lutteurs contre la tempête.

Mais, après le dimanche écœurant, combien magnifique le réveil de leur âme transfigurée, le lundi, devant l'ennemi commun, l'océan monstre !

Je salue donc avec quelque piété les successeurs de ces flamands dompteurs de lames, en l'honneur de leur inconscient héroïsme ; en souvenir aussi de leurs aïeux — peut être même de leurs fils — ensevelis dans ces catacombes de sables et dont les noms resteront éternellement inconnus.

A notre époque de « roserie » courante, au déclin de tout principe et de toute foi, j'ai trouvé quelque profit moral au spectacle de ces mâles simplicités. A leur rudesse, mon cœur est allé demander le secret de sa vaillance, comme allait aussi mon corps demander aux assauts de la lame le secret de ses plus vivaces réconforts.

Je suis revenu meilleur de ce contact ; un peu mortifié sans doute, mais plus capable de sacrifice, plus respectueux de ce devoir accompli froidement, par le pilote comme par le mousse, avec, au cœur, la sérénité des vieillards, aux lèvres, le sourire des enfants.

J'ai pesé nos forfanteries mondaines ; je leur ai cherché quelque commune mesure avec ces audaces ingénues. Je me suis affligé de n'en trouver aucune. Qu'un point d'honneur nous mette l'épée à la main : vite des amis, un médecin, une attestation et deux signatures ! Eux, ne désarment jamais, sans médecin, sans témoins. L'Océan ne fournit pas de procès-verbal.

Chez nous, autant de rencontres, autant d'essais, autant d'insomnies. Eux s'étonnent seulement qu'on puisse ne pas trouver toute simple une vie semée d'épouvantes et suspendue entre les menaces de deux infinis.

Pitié donc pour ces invalides de la mer ! Vieux ils furent à certaines heures, non par passion, mais par habitude. Victimes aujourd'hui de terribles égarements, ils erreront demain de plages en plages....

Alors, par les rentrées houleuses, impuissants mais irréconciliables, ils chercheront, tout au bout des digues, l'illusion de la lutte au large. Muets, le dos voûté sous le grain, les bras croisés, mordant leur pipe, ils souriront au vent, ricaneront aux hypocrisies du soleil. Tant que durera la tempête, les sabots figés au sable, l'âme tendue à l'horizon, dans des attitudes rageuses de lutteurs désarmés, ils demeureront impassibles tout le jour et, s'il le faut, toute la nuit, jusqu'à l'heure de la victoire assurée. Alors, le banc de sable évité, l'ancre

assujettie et la barque doucement échouée, ils reviendront, apaisés, souriant à la dune, comme, après la crise, sourit un grand père au berceau de l'enfant endormi.

Sur chaque lambeau de rivage sont clairsemés ces glorieux débris de centaines d'engloutis. Des épaves échouées, seuls, avec le vent et la foudre, survivants invaincus, ils savent les luttes géantes et les fins tragiques. Combien sont-il ? Dix ou vingt peut-être. Il n'importe. C'est vers eux, vers ces martyrs de la paralysie que ma pensée se porte en terminant. Que ne sais-je écrire et parler leur idiome, pour secouer encore dans leur vieille âme quelque tressaillement aux souvenirs de leurs premiers effrois, de leurs témérités ignorées, de leurs agonies méconnues, de leurs tendresses exaspérées par l'espoir d'un retour et brisées par la mort....

Cette satisfaction m'est refusée, elle me le sera toujours. Je ne suis qu'un touriste ignorant, un parasite de l'art, un chemineau de l'impression, de l'impression fugitive...

A ces braves invalides de la mer, je consacre un témoignage d'admiration, dont aucun d'eux ne se doutera jamais, si quelque ami ne leur traduit ma pensée.

Et c'est pourquoi, non sans mélancolie, je m'associe à la pensée de mon frère en « la côte d'Adam » le Doyen centenaire Van Dierendonck », qui regrettait tant de me voir ignorer le patois de Heyst « cette jolie langue du bon Dieu des Flandres, en Paradis » !

Nancy, 1^{er} juin 1898.

TABLES DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

I. Les pêcheurs belges	1
II. Routine et Progrès	2
III. Traditions et Règlements.	4
IV. La Chaloupe flamande	7
V. Engins de pêche	12
VI. Costume	15
VII. Régime en mer	20
VIII. Régime à terre	25
IX. Poisson à vendre	29
X. Poisson de « partage »	33
XI. Subterfuges de ménage.	36
XII. Beuverie du dimanche	39
XIII. L'heure grave	43
XIV. Ignorance et vagabondage	46
XV. Types de pêcheurs	49
XVI. Un Doyen d'âge.	56
XVII. Anselmus	60
XVIII. Filles, femmes, veuves	65
XIX. Vieux modèles	72
XX. Le foyer. — Pratiques religieuses.	82
XXI. Aux invalides de la mer	89

TABLE DES GRAVURES

L'Arrivée du poisson	1
Petite barque de Blankenberghe	2
Petite barque Ostendaise	5
Chaloupes de Heyst et de Blankenberghe. — Flottille de pêche échouée sur la plage.	9
Pêcheur de crevettes flamand.	13
Coup de filet. (Blankenberghe)	14
Auguste Jansoons, pêcheur de Blankenberghe, retraité	17
Pêcheurs de Blankenberghe par un gros temps.	24
Intérieur de pêcheurs flamands, à Heyst, rue de la Crevette	27
Marchand hollandais	31
Le transport chez le pêcheur	34
Nathalie Latrauwe, femme de pêcheur, à Heyst	37
Ivre-mort, le dimanche soir, à Heyst.	40
Embarquement du père, ivre le lundi matin, par sa femme et sa fille, sur la plage de Heyst	41

Jean de Conninck, enfant (Heyst)	47
Sur une ancre anciennement échouée (Heyst).	48

TYPES DE PÊCHEURS :

1. Augustin de Voogt, ancien sauveteur de Heyst	49
2. Vieux pêcheur (Heyst)	50
3. Kœsen, ancien pêcheur (Heyst)	50
4. Jean Duynslaeger, ancien pêcheur (Blankenberghe).	51
5. Pierre Beecker, ancien pêcheur (Heyst)	51
6. Un des van Dierendonck, ancien pêcheur (Heyst).	52
7. Pierre Sampsoon, ancien pêcheur (Blankenberghe).	52
8. Morbé, ancien tambour (Heyst)	53
9. Jean Clayes, ancien pêcheur (Blankenberghe)	53
10. Léopold Marmenhout, ancien pêcheur (Blankenberghe)	54
11. Philippe Savels, ancien pêcheur (Heyst)	54
Napoléon van Dierendonck, ancien doyen centenaire des pêcheurs de Heyst, 1888.	57
Anselmus van Dierendonck, ancien retraité, fils de « Napoléon », pêcheur de crevettes, à Heyst	64
Une fillette flamande de Blankenberghe.	65
Justine Helders, femme de pêcheur (Blankenberghe).	66
Barbara Sampsoon, femme de pêcheur (Blankenberghe).	66
Colette de Kempe, femme de cabine (Blankenberghe)	68
Une jeune mère flamande (Heyst)	70
La fille d'Anselmus van Dierendonck (Heyst).	71
La fille Brockaert (Heyst).	71
Charlotte Ceyfs.	} Vieilles femmes de Heyst. 73
Veuve Latrauwe	
Veuve Maudesse	
Veuve de pêcheur de Heyst.	77
Johanina van Dierendonck (Heyst).	78
Vieille flamande en prière (Heyst)	80
La portée à dos. — Pourquoi l'on se vouë jeune à Heyst	83
« Napoléon » van Dierendonck à table. — Le coup de genièvre	85

ERRATA

Page 76, ligne 28. — Au lieu de : *empoi*, lire : *empois*.

Page 66, ligne 18. — Au lieu de : *et le bonnet de drap pour les fillettes ; un béguin, etc.*, lire : *et le bonnet de drap ; pour les fillettes, un béguin, etc.*

Achevé de tirer
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE NANCÉIENNE
à Nancy
le 1^{er} Juin 1898.

Les fac-simile en Photogravure
de RUCKERT & Cie, 79, Rue Daguerre, Paris.

35 exemplaires numérotés sur Japon.

PLAGES BELGES

DE DUNKERQUE A OSTENDE

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction pour tous pays, sans exception, Suède et Norwège compris.

Ce volume a été déposé au Ministère de l'Intérieur, section de la librairie, en août 1898.

OUVRAGES ILLUSTRÉS

TEXTE ET DESSINS DU MÊME AUTEUR :

Exposition rétrospective de Nancy. — Impressions et Souvenirs, in-8°. Nancy, Crépin-Leblond, 1875. (*Épuisé.*)

Monographie de la Cathédrale de Nancy, in-4° jésus, 420 p. — 1882, Nancy, Berger-Levrault.

La Lorraine illustrée, en collaboration avec LORÉDAN LARCHEY, André THEURIET, L. JOUVE, et le Dr LIÉTARD, 1 vol., in-4° jésus, 1886. Nancy, Berger-Levrault.

Manuel du brancardier (illustrations, 92 dessins), pour la *Société de secours aux blessés*, texte par le Dr GROSS, 1 vol., in-8°, imprimé chez Crépin-Leblond, édité à Paris, chez Alcan, 1884.

Baccarat, ses écoles, ses institutions, in-8°. Nancy, Crépin-Leblond, 1878. (*Épuisé.*)

Les Cristalleries de Baccarat pendant la guerre, 1 vol., in-8°. Nancy, Crépin-Leblond, 1878. (*Epuisé.*)

Plages belges, 1° *Les Pêcheurs flamands*, 1 vol., ill., in-8° raisin, 45 gravures, fac-simile.

— 2° *De Dunkerque à Ostende*, 1 vol., ill., in-8° raisin, 53 gravures, fac-simile.

3° (en préparation) *D'Ostende à Blankenberghe* 1 vol., ill., in-8° raisin.

4° — *De Blankenberghe à Heyst et à la Hollande, par les dunes*, 1 vol., ill., in-8° raisin.

Il a été tiré de cet ouvrage 30 exemplaires numérotés sur Japon.
